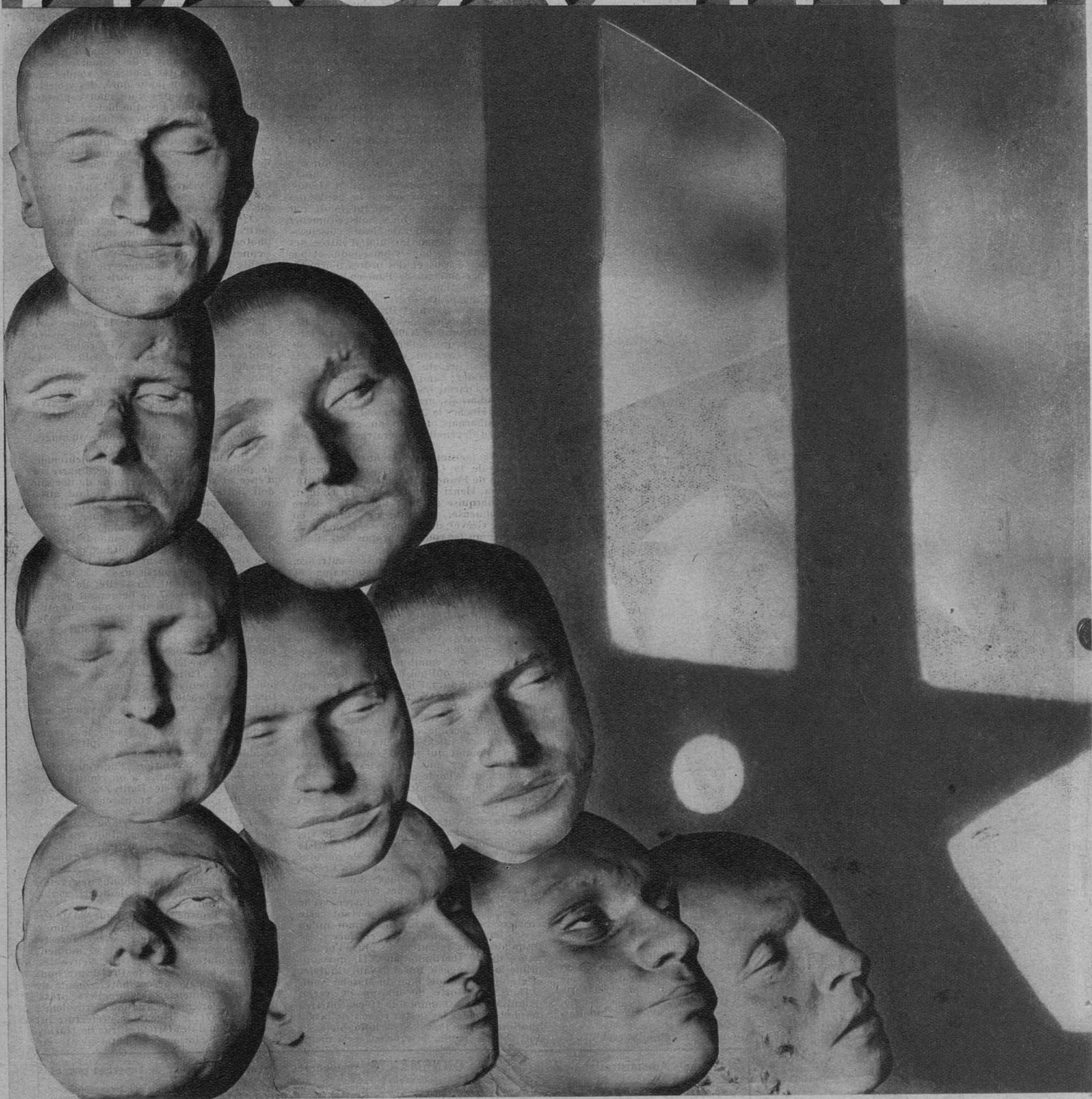


N° 102 - 6 Novembre 1932.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE



LA GALERIE DES DÉCAPITÉS

Page 5, nous révélons à nos lecteurs l'existence, à Paris, d'une Galerie sinistre où figurent d'effroyables moulages. Voici quelques têtes de décapités : *De haut en bas, et de gauche à droite* : Fieschi, fille Hébert, fille Bonhours, Brenner, Léger, Bourat, Martin, Malagutti, Boutillier, Papavoine. (H. M.)

le Musée de la Préfecture de Police



tant contre une arrestation, inspecteurs de la sûreté apportant des rapports... tout un monde divers et pressé parcourt les couloirs de la P. J. (comme on dit dans la maison désignée ainsi par deux initiales), couloirs encombrés, bruyants, voire tumultueux.

Deux étages au-dessus, contraste absolu, calme plat : plus de prévenus, plus d'avocats, plus d'inspecteurs, quelques employés qui, les bras encombrés de dossiers, passent comme des ombres... mais encore des portes, l'une d'elles conduit à la salle d'armes du Palais, où les avocats, après l'escrime des paroles, viennent apprendre l'autre : celle des fleurets.

Près de cette salle, une pancarte indique : « Musée de la Préfecture de police. »

Eh quoi, la Préfecture a donc son musée ? il paraît... Entrons, l'accueil est affable : en l'absence du conservateur, M. Louis-Léon Martin, le préposé à la garde des richesses du musée — qui fut fondé par M. Lépine — veut bien nous promener dans les sales, pleines de choses curieuses.

Tout d'abord, dans le couloir d'entrée, des photographies, groupées par époque et par prison, des écrous, et des ordres d'arrestation de personnages de l'ancien régime et de la Révolution.

A l'abbaye, les ordres d'incarcération des girondins Carra et Brullart-Sillery, de Charlotte Corday, de M^{me} Roland, des généraux Dronot et Kellermann. A Bicêtre, voici les ordres d'emprisonnement de Lesurques, Bernard et Richard, de la fameuse affaire du courrier de Lyon, le 19 thermidor ; tandis qu'aux Carmes, on découvre, parmi les incarcérés, le général de Beauharnais, arrêté le 12 ventôse, le général Hoche, le 22 germinal, Joséphine de Beauharnais, femme du général, qui plus tard devenait l'impératrice des Français.

Voici le fac-similé de la reliure du registre d'écrou de la Conciergerie et les ordres d'écrou de François Ravallac qui, en 1610, assassina Henri IV ; de Léonora Galigai, de la marquise de Brinvilliers, la célèbre empoisonneuse, décapitée et brûlée en place de Grève ; de la comtesse de la Motte, marquée au fer rouge, à propos de l'affaire du Collier, etc.

A notre époque de rapidité à outrance, comme elle nous semble lointaine et désuète, cette « citadine » qui devait se mouvoir avec la vitesse d'une tortue et, en songeant à l'embouteillage de nos rues « cloutées », nous contemplons peut-être avec regret, dans la salle des attributions administratives, toute une série de voitures 1830... évidemment, avec ces voitures et ces omnibus conduits par de braves cochers qui paisiblement dormaient sur leur siège durant la traversée de Paris, il y avait moins d'écrasés, et ce gardien de la paix, solennel et digne, avec son bâton dont on trouve ici l'effigie, devait être moins occupé que l'agent à cheval de la place Clichy ou du Pont-Neuf !

Des hommes qui plient sous les lourds fardeaux : les uns ont des quartiers énormes de viande sur les épaules, les autres des sacs de farine d'où sort une poussière blanche : poudre de riz des forts des Halles.

Après des vues saisissantes des Halles, marchés et abattoirs, grouillants de vie, d'animation, qu'est donc cette triste maison ? La Morgue, évocatrice de sombres romans de Zola... Et le Musée de la Préfecture n'expose pas l'image d'une seule Morgue, mais de plusieurs depuis la première, face au quai de l'Archevêché — avec le petit café voisin portant cette enseigne : « Quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, on est mieux ici qu'en face », — jusqu'aux plus récentes ; de plus, l'ordonnance du 29 thermidor an XII, qui supprime la basse-geôle du ci-devant Châtelet et établit la Morgue, quai du Marché-Neuf.

Dans une sorte de maison de verre, d'amusants bonshommes de 10 centimètres de haut miment les gestes rituels de la vie quotidienne de Paris : les chiffonniers, la hotte sur l'épaule, le crochet à la main,

ramassent vieux papiers et vieux chiffons, chanteurs et musiciens ambulants entourés de trotteurs, de mitrons et de tous les gavroches des faubourgs semblent entonner les airs à la mode. Pas le jazz frénétique d'aujourd'hui bien sûr, pas la chanson américaine accompagnée au banjo, non ! La valse langoureuse de jadis, celle qui fait frémir aux soirs d'été, alors que le jour ne feint pas de mourir, le cœur tendre de la fillette qui attend le prince charmant.

Des marchands de quatre-saisons offrent des tomates rouges et rondes, des citrons d'un beau jaune doré, des violettes aux pétales veloutés d'un mauve presque blanc, d'un violet presque bleu.

Les marchands de livres hélaient le client évoquant irrésistiblement les quais de la Seine avec ses bateaux remontant le fleuve et ses boîtes desquelles tombent des piles de gravures et de revues... On imagine, au-dessus de ces scènes frappantes de vérité, là-bas, les vastes toits du Louvre et, de l'autre côté, les tours de Notre-Dame noyées dans la brume légère...

O contraste ! proche du gai tableau des petits métiers de la ville se trouvent les photographies des anciennes prisons parisiennes : le Grand et le Petit Châtelet, Sainte-Pélagie, la Conciergerie, la Force, d'autres encore ; une porte au sombre guichet et aux lourdes serrures est là : c'est une porte de Mazas.

La deuxième salle dite des portraits raconte toute l'histoire de la police parisienne : la voici d'abord sous l'ancien régime... en 1667, Louis XIV réunit sous l'autorité d'un lieutenant de police, de la prévôté et vicomté de Paris les attributions de police de la capitale, partagées jusqu'alors entre le prévôt de Paris, le prévôt des marchands, le lieutenant civil et le lieutenant criminel de robe courte du Châtelet.

Colbert présentait au roi ce nouveau magistrat dont il fit le portrait suivant :

« Il faut, dit-il, que notre lieutenant de police soit un homme de simarre et d'épée, et si la savante hermine de docteur doit flotter sur ses épaules, il faut aussi qu'à son pied résonne le fort éperon de chevalier, qu'il soit impassible comme magistrat et comme soldat, intrépide, qu'il ne pâlisse devant les inondations du fleuve et la peste des hôpitaux, non plus que devant les rumeurs populaires et les menaces de vos courtisans ! »

Excellent portrait, en vérité, de ce que devait être, en 1667, le lieutenant général de la police et aussi de ce que doit être, en l'an de grâce — ou de disgrâce — 1932, un parfait préfet de police. Nicolas de la Reynie, dont on trouve ici une photographie, fut donc le premier lieutenant général, puis lui succédèrent Ravot d'Ombreval, de Sartine, Thiroux de Crosne, etc. On doit à ces lieutenants généraux de multiples améliorations, au point de vue de l'éclairage des rues et de l'hygiène des hôpitaux ; on leur doit aussi la pose des plaques indicatrices des rues, le pavage de certaines artères de la capitale et... l'établissement de la Bourse.

Durant la Révolution, l'administration de la police fut confiée à un comité placé sous la direction de Bailly, le nouveau maire de Paris, puis, en pluviôse an VIII (février 1800), fut instituée la préfecture de police : de 1800 à la période actuelle, certains préfets de police connurent, à l'instar de M. Chiappe, la célébrité, tandis que d'autres ne sortirent jamais de leur obscurité.

Citons, parmi les plus connus des préfets de police, le comte Dubois, le duc Decazes, le baron Girod, etc.

Pour la Troisième République, MM. Ernest Cressin, Léon Renault, Ernest Camescasse, Henri Lozé, Lépine, Charles Blanc, etc.

La police parisienne avait, au moment de la Révolution, un hôtel rue Neuve-des-Capucines, le musée de la Préfecture nous fournit une image de cet hôtel comme de l'ancienne résidence des premiers présidents au Parlement, rue de Jérusalem ; de 1800 à 1871, le siège de la Préfecture fut l'hôtel du quai des Orfèvres, rue de Harlay et quai de l'Horloge ; cet hôtel avait été



Au-dessus : De la Reynie, premier lieutenant général de police. (H. M.)

Ci-contre : Comte Dubois, préfet. (H. M.)



A gauche : Le Temple. (H. M.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare,
PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE.....	Un an (avec primes)...	50 fr.
	Un an (sans prime)...	37 fr.
	Six mois...	26 fr.
	Un an...	65 fr.
ÉTRANGER.	Six mois...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une major. de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 p. 6 mois. en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Le musée. (H. M.)

édifié au commencement du XVII^e siècle, sur la partie occidentale de l'île de la Cité, dans l'enceinte du Palais, par Achille de Harlay et Nicolas de Verdun, premiers présidents du Parlement; à présent, on le sait, la Préfecture occupe toujours son ancien hôtel, mais aussi quelques dépendances du palais de justice...

— Attention... si vous ne passez pas entre les clous, je vais vous dresser contravention !...

Le visiteur qui, au musée de la Préfecture, se heurte dans la salle des uniformes à un agent « grandeur nature », a l'impression qu'il entend ces paroles... non, car il n'y a pas de clous et l'agent n'est qu'un...

ersatz; d'ailleurs, à le regarder de plus près, il n'a pas exactement le costume du subordonné de M. Chiappe, puisqu'il date de... 1830; en voici un autre, toujours « grandeur nature », qui connut l'Empire et un autre, dénommé sergent de ville, qui se battit pendant la Commune, sous les murs de la capitale.

Un gendarme solennel semble ouvrir la porte aux visiteurs de ce musée, presque inconnu en vérité, et qui mérite de sortir de l'ombre, tant les murs de ses salles relatent de façon toujours curieuse l'histoire de notre ville durant plusieurs siècles...

S. R.

On accuse, on plaide, on juge...

L'entrepreneur d'évasions

Personnage presque balzacien que ce Jean Mérel, qui, fils d'un notaire nantais, fit de bonnes études de droit, mais dédaigna d'être avocat ou avoué et préféra devenir... escroc.

Cette carrière parfaitement réussie en son genre lui valut neuf condamnations; jusqu'à la vieillesse, il se contenta d'escroqueries banales, d'abus de confiance sans originalité, puis il eut une idée qu'il qualifia de géniale: il se bombardait entrepreneur d'évasions pour forcats... tout simplement. Quand, chargé de condamnés, le *Lamarinière* allait quitter l'île de Ré, les familles en pleurs remarquaient un vieux brave homme digne, correct, voire un tantinet solennel, qui, le visage empreint d'une immense pitié, consolait une femme sanglotante, une mère désespérée.

— Voyons, voyons, disait Mérel, — car c'était lui — voyons, ne pleurez pas ainsi, faites-vous une raison, tout n'est peut-être pas fini pour celui que vous aimez!

La femme sanglotait de plus belle. — Hélas, monsieur, il part pour le bagne, il en a pour dix, quinze ou vingt ans (suivant les cas), je ne le reverrai jamais.

— Jamais est un grand mot... ne le prononcez pas!

— Pensez donc... la Guyane, Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni: c'est fini, fini! Mérel persuadait la femme désolée que ce n'était peut-être pas fini; ce docteur en droit avait quelques lettres: il était persuadé que tout s'arrange... à condition d'y mettre le prix:

— Avez-vous des économies, madame, un peu d'argent?

La femme, debout sur le quai, regardait encore une minute le *Lamarinière* qui s'estompait à l'horizon puis, se retournant vers l'homme envoyé par le destin comme un sauveur:

— Oui... j'ai quelques sous!

Un dernier sifflement déchirait l'air comme une plainte mélancolique... un peu de fumée au loin... le bateau chargé de forcats avait définitivement disparu.

— De l'argent, reprenait l'isolée indécise et essayant toujours ses larmes, évidemment, j'ai quelques billets de mille francs!

Louis Mérel alors expliquait son plan: il avait des relations, des amis, avec dix ou vingt mille francs, il se faisait fort d'acheter des concours susceptibles de permettre au bagnard de s'évader.

L'évasion, mot magnifique, paraissait ouvrir les portes du paradis à la malheureuse qui vient de voir un être cher pour la dernière fois.

— Mais non, pas la dernière fois, souffle le tentateur, donnez-moi dix mille francs et vous le reverrez!

Et la femme prenait rendez-vous avec Mérel, qui le lendemain touchait les francs-papier et... disparaissait.

Il y eut des plaintes, Mérel arrêté se défendit devant M. Normand, juge d'instruction, d'être un entrepreneur d'évasions.

— Aucun forcat, dit-il, n'est jamais revenu avec mon aide, d'ailleurs réfléchissez-y, monsieur le Juge, que peut-on faire avec dix mille francs? Rien, rien du tout, je vous assure... vous savez aussi bien que moi qu'une évasion coûte beaucoup plus cher: ces dix mille francs que je réclame étaient simplement le prix de vente d'un peu d'espérance, et l'espérance, n'est-ce pas toute la vie?

Le magistrat instructeur remarqua:

— Vous êtes un psychologue!

Alors Mérel, modeste:

— Il le faut bien pour être un bon escroc (*sic*)! Le plus inouï de cette histoire rocambolesque est qu'on découvrit chez Mérel des lettres de reconnaissance éperdue:

— Vous êtes un homme de bien! lui écrivait l'un.

— Un saint... renchérisait un autre.

Ce « saint » se défend actuellement comme un beau diable.

— Entrepreneur d'évasions, moi? s'exclame-t-il, plaisanterie, je suis un escroc, rien qu'un escroc! Mérel, qui semble tenir à ce titre pourtant si peu reluisant, comparait en correctionnelle assisté de M^e Simone Piaggio, lorsque les commissions rogatoires envoyées par le juge d'instruction à Saint-Martin-de-Ré et à la Guyane seront revenues à Paris.

L'audience, lors de la comparaison de ce singulier personnage, promet d'être fertile en incidents savoureux.

L'amoureux pratique.

— Monsieur le Juge de paix, je réclame à M^{lle} Lilette ici présente une bague ornée d'un brillant, un bracelet-montre et un renard argenté que je lui ai offerts...

M^{lle} Lilette, une jolie personne brune aux cheveux collés sous un invraisemblable bonnichon rouge aveuglant, s'indigne.

— Comment, monsieur le Juge de paix, cet ignoble individu ose me réclamer les rares cadeaux qu'il m'a faits et qu'il ne m'a pas donnés pour rien, je vous assure... je l'ai payé...

Le juge de paix, qui peut-être pense à autre chose, demande étourdiment:

— Vous l'avez payé? comment?

M^{lle} Lilette, qui ne se trouble pas pour si peu, énonce avec netteté.

— J'ai été son amie pendant six mois et quatre jours!

« L'ignoble individu » prend alors la parole pour déclarer:

— C'est exact: mademoiselle a été mon amie... mais c'est fini, et comme j'ai une autre « relation » (*sic*), je voudrais lui offrir les objets que j'avais donnés à celle-ci!

Et, benévole, il ajoute:

— Je ne lui réclame pas les flacons de parfum et les bonbons que je lui ai achetés... qu'elle les garde à titre de compensation!

Plus rouge que son chapeau, la jeune femme s'exclame:

— Compensation... compensation pour vous avoir subi pendant six mois et quatre jours!

Le juge de paix alors interroge le demandeur:

— Voyons, monsieur, vous savez bien que lorsqu'un homme quitte une femme pour une autre, il n'est pas coutume de réclamer à l'amie numéro un ce qu'on lui a donné pour le remettre à l'amie numéro deux... voyons, ce ne serait pas élégant... et la vieille galanterie française, qu'en faites-vous?

Le demandeur fait un geste évasif qui signifie sans doute qu'il oublie facilement ladite galanterie, puis il ajoute:

— D'ailleurs, je suis Tchécoslovaque!

Ce qui ne sembla pas au juge de paix une raison suffisante pour obtenir la restitution des menus bijoux offerts, et il débouta l'ex-ami, à qui M^{lle} Lilette jeta un regard incisif en murmurant:

— Sale type, va...

SYLVIA RISSE.

A HUIS CLOS: Causes salées

Le nudisme intégral est indésirable.

Un beau jour de mai 1917, au pays des trouvères et des cours d'amour... à la vieille cathédrale Saint-Sauveur d'Aix, les cloches joyeusement annoncent un mariage.

Les nouveaux époux sont jeunes, aimables, épris... ils seront heureux dans le décor lumineux de la Provence...

Quatorze ans se sont écoulés, trois enfants sont nés, le ménage uni à Aix connaît la prospérité, et pourtant, un soir, la femme déclare au mari.

— J'en ai assez, je veux divorcer!

— Divorcer, bon dit le mari, et pourquoi?

Elle prend un temps, baisse les yeux et murmure:

— J'en ai assez de te voir si souvent complètement nu!

L'homme s'étonne: il n'est pas vicieux, ce n'est pas par sadisme qu'il se montre ainsi sans le moindre voile, mais simplement pour pratiquer par hygiène le nudisme intégral ou gymnique, — méthode chère aux athlètes de l'antiquité qui combattaient nus — mais le mot savant issu du grec n'impressionne pas l'épouse, elle insiste.

— Les habitudes que tu as prises et que tu as voulu me faire adopter constituent une injure à mon égard et je divorce...

Cette conversation vaudevillesque semble tirée de quelque grosse farce destinée à égayer un public peu délicat, il n'en est rien: l'histoire est absolument authentique et le tribunal civil de la Seine, saisi de ce litige nudiste et conjugal, a donné gain de cause à la femme.

Les magistrats parisiens — qui ne sont sans doute pas des adeptes du nudisme intégral — ont rendu le jugement suivant:

« Attendu qu'il est constant que le mari a pratiqué, sans retenue suffisante, le nudisme intégral ou gymnique et a voulu y initier, avec la mère, les trois enfants issus du mariage et respectivement âgés de quatorze, douze et quatre ans;

« Attendu, sans qu'il convienne de prendre parti sur le mérite, au point de vue moral, de cette doctrine, qu'il importe,

pour éviter tout reproche, que la libre culture soit exercée sous le contrôle incessant de ses adeptes réunis dans des clubs fermés, qu'autrement le sport du nu, au lieu de se révéler, comme il est prétendu, comme le meilleur régulateur de l'impulsion sexuelle, en deviendrait vite au contraire le pire excitant;

« Attendu que c'est avec excès que le sieur X..., d'après les documents du dossier (les deux avocats de l'affaire, M^{re} Marcel Fournier et Bourdin, avaient bien entendu fait passer des pièces au tribunal), s'est adonné à la gymnique, non seulement dans les parcs spéciaux, mais aussi en pleine campagne, sur des plages, et aussi dans son intérieur; que, si passionné qu'il fût de cette méthode de régénération, rien ne l'obligeait à se faire photographe sans aucun voile avec sur les épaules ses deux jeunes filles complètement nues;

« Attendu qu'il a compromis gravement sa dignité de mari et de père, tant par son attitude que par les relations avec une jeune nudiste allemande dont il a imposé la présence aux siens; que, de plus, il n'a pu, comme ingénieur, conserver aucune place, par suite à la fois du temps consacré à une active propagande et au mauvais effet qu'elle produisait dans certains milieux... »

Au dossier de divorce se trouvait une photographie que le prophète de la gymnique avait adressée à ses amis, voire à certains journaux nudistes: ladite photo reproduisait sa femme en état de grossesse avancée et sans aucun vêtement; de plus, le tribunal, dans son jugement, faisait encore grief à l'époux d'être entré, au cours d'une villégiature, dans le plus simple appareil, dans la chambre de deux jeunes filles qu'il voulait initier au nudisme, il ne consentit à sortir de la chambre que lorsque les cris des jeunes filles firent accourir plusieurs personnes indignées.

En conséquence, les magistrats, après avoir déclaré que le « nudisme intégral » avait, par ses théories et leur application, gravement offensé sa femme, ont accordé à celle-ci le divorce à son profit.

M^e ZÈDE.

Le tueur devant ses juges

Pendant longtemps, les détectives new-yorkais ont poursuivi Georges Small, un bandit de la plus belle eau, qui s'était signalé par des crimes retentissants, dont le dernier fut l'assassinat d'une femme en plein jour, dans une rue très populeuse de Brooklyn.

Enfin, grâce à des indications précises, les policiers ont pu connaître le domicile de ce redoutable tueur, ont cerné la maison et entamé un siège. Ils voulaient à tout prix avoir l'homme vivant. Ils y sont parvenus; mais il avait été nécessaire, pour capturer Small, dont la force est herculéenne, de l'assommer à coups de crosse de revolver.

Suivant l'habitude américaine, le bandit est passé en jugement dans les vingt-quatre heures. Comme on l'admettra facilement,

il n'était point encore remis de la bataille et de ses conséquences. Il dut donc comparaître devant la cour étendu sur un brancard, et tenant dans sa main un mouchoir pour étancher le sang qui parfois se mettait à couler d'une plaie profonde au front.

L'arrestation de Georges Small a littéralement libéré un quartier où le criminel semait la terreur par ses exploits répétés. Il est vraisemblable que, s'il n'était remis de ses blessures, la chaise électrique en débarrasserait la société tout entière.

Georges Small a pu répondre à quelques questions du président; mais, la plupart du temps, c'est son avocat qui a parlé. La plaidoirie, si habile fût-elle, n'a pas paru convaincre les juges de l'innocence du « tueur » new-yorkais.



ABANDON DE FAMILLE



L'homme baisse la tête, une tête honnête d'employé...

— Vous vous appelez Gaston R... Vous êtes planton standardiste... Vous n'avez jamais été condamné... Les renseignements recueillis sur vous sont bons. Pourquoi ne voulez-vous pas payer à votre femme — je veux dire à votre ancienne épouse, actuellement divorcée — la pension que vous lui devez ?

— Monsieur le Président, je ne peux pas... — Vous n'êtes pas en chômage, pourtant. Vous gagnez votre vie... — Je gagne 1 400 francs par mois. — Eh bien ! c'est gentil... Combien d'autres élèvent une famille avec moins que cela !...

— J'en élève une, monsieur le Président. Je suis remarié, j'ai deux enfants. Mais pour donner quatre cents francs par mois à mon ancienne femme, ça, je ne peux pas... — Faites un effort. — J'en ai fait un... Je lui ai donné 200 francs pendant quatre mois. Alors, elle a fait saisir mes salaires pour toucher les 800 francs qui manquaient... Je ne pouvais plus manger... mes petits non plus... — Il fallait vous libérer par fractions... — Impossible, monsieur le Président, la saisie portait sur la totalité de mes appointements.

— C'est exact. En matière de pension alimentaire due à l'épouse, celle-ci a le droit de faire saisir-arrêter la totalité des salaires de son mari ou ancien mari.

— Résultat : ma femme et mes enfants meurent de faim.

— Votre première femme aussi a un enfant à élever, un enfant dont vous êtes le père... Vous avez des devoirs envers cet enfant...

L'homme baisse la tête, une tête honnête

d'employé, accablé par cet argument comme il est accablé par sa misère. Ce n'est pas l'amende ni la prison qui le soulageront.

Cette scène se déroule à la XVI^e chambre correctionnelle. Elle n'est pas exceptionnelle. Elle est d'usage. Tous les jours, trois, quatre, cinq affaires, toutes pareilles à celles-ci, sont jugées par la XVI^e chambre. Un nombre à peu près égal est, en outre, réparti dans les autres salles correctionnelles. En moyenne, deux ou trois mille procès « d'abandon de famille » sont jugés annuellement à Paris seulement.

Si vous êtes friands de statistique, sachez qu'on en compte chaque année une vingtaine de mille dans toute la France. Il peut y avoir, depuis la promulgation de cette loi, deux cent mille condamnés pour ce délit nouveau, extra-juridique et déconcertant.

La loi du 7 février 1924 est née, naturellement, avec les meilleures intentions du monde. Elle a été dictée par des considérations de sentiment, sans souci de raisonnement.

Au lendemain de l'armistice, le législateur — cette idéale entité proposée à notre respect civique — s'est inquiété du nombre croissant des époux qui abandonnaient leurs femmes depuis la paix. On pourrait s'étonner qu'il n'eût pas été pareillement ému du nombre de femmes qui avaient abandonné leurs époux pendant la guerre. Mais, après la tuerie, un grand désir de bonté descendait sur les hommes. Alors, on a inventé un moyen nouveau de les condamner.

Le principe, bien sûr, est admirable, comme tous les principes. Le mari volage qui repousse son épouse lourde d'une maternité féconde ne doit pas s'enfuir vers de nouveaux plaisirs en lui laissant toute la charge d'une progéniture affamée. Une loi nouvelle crée un délit inconnu : l'abandon de famille.

L'abandon de famille, ce n'est pas l'action de quitter la mère et les petits pour aller courir le guilledou avec des créatures. Encore bien moins de « laisser tomber » le mari des mauvais jours pour le gigolo des belles nuits. C'est seulement, pour l'homme, de cesser de régler, durant trois mois, la pension alimentaire à quoi il est condamné. Il n'y est plus contraint seulement par l'huissier, mais encore par le gendarme.

Cependant, l'huissier est armé de tous les pouvoirs pour faire payer l'homme. La loi nouvelle ne donne à la femme aucune sûreté supplémentaire. Elle condamne le mari. C'est tout. Elle instaure un châtimement pour l'époux ennemi. C'est simple.

C'est trop simple.

Vous venez d'entendre le dialogue échangé entre le planton standardiste et M. le président de la XVI^e chambre correctionnelle. Allez au Palais. Vous pourrez l'entendre tous les jours.

Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de magistrat à la conscience plus droite que M. le président Pugliese, de la XVI^e chambre. Disons tout : il ne peut pas y avoir de magistrat plus indulgent, dans le sens vrai et pur du mot. Cette bienveillance n'est pas faite de scepticisme, mais de pitié, de connaissance sensible du cœur humain. Faut-il continuer à tout dire ? On chercherait vainement ailleurs, peut-être, un exemple aussi rare.

On ne peut pas prétendre que le spectacle d'un bon juge suffise à faire aimer la justice. Elle reste, malgré lui, trop redoutable. Mais elle peut, grâce à lui, mériter la confiance, parfois la reconnaissance, du justiciable.

Du haut de son siège, M. le président

Pugliese se penche sur les hommes avec intérêt. Le regard dont il les pénètre à travers ses lunettes rondes s'exempte de sévérité formulaire. Un nez long, dont la courbe débonnaire n'est pas sans noblesse, hume le dossier, mais se relève sur l'être vivant, pour abandonner l'écrit, cette chose morte.

Aucun détail ne passe sans qu'il l'arrête au passage. A une pauvre, interdite de séjour, en état d'infraction, dont l'avocat révèle qu'elle a quatre enfants, il demande :

— Quatre enfants ? Quel âge ont-ils ? Et vous les élevez ? Vous les élevez bien ?

La femme n'a garde, vous pensez bien, de répondre non.

Mais le président est ému. Il ne le cache pas. Son jugement le montre.

Les enfants, ce n'est pas, pour lui, un simple argument à condamner les inculpés d'abandon de famille.

Tel est le président qui règne sur ces débats.

Et, précisément, telle est l'injustice, l'iniquité de cette loi, dans son obligatoire application, qu'à travers ce juge excellent, elle reste, quand même, malfaisante et dangereuse.

Des exemples ? En voici, cueillis au hasard d'une course à travers le Palais, au pourchas des maris impécunieux.

André D... est garçon coiffeur, ouvrier coiffeur, comme il s'intitule selon une terminologie professionnelle et syndicaliste. Il est poursuivi pour abandon de famille. C'est un quadragénaire au teint jaune et aux moustaches brèves. Il est mutilé de guerre. Renseignements excellents.

— Vous avez abandonné votre femme ?

— Non, monsieur le Président. Quand je suis rentré, à ma démobilisation, en 1919, elle était partie... Alors...

— Alors, vous vous êtes mis en ménage avec une autre personne...

Le garçon coiffeur acquiesce timidement. A coup sûr, il s'attend à un reproche. Ce n'est pas régulier ce qu'il a fait là. Et dans ce temple rigide du Droit, il ne se sent pas à son aise, pour avouer son cas. Le reproche, cependant, ne vient pas. Le juge connaît la nature humaine. Le vilain mot de « concubine », propice au mépris hautain des morales faciles, n'est même pas prononcé. La seule demande rituelle est ceci :

— Pourquoi ne payez-vous pas la pension alimentaire ?

— Ma femme m'a quitté. Après, elle a demandé le divorce parce que j'avais...

Et, pudiquement, il explique à voix plus basse :

— J'avais « quelqu'un ». Ma femme m'a fait prendre en flagrant délit. Mais c'est elle qui avait commencé...

— La pension est de combien ?

— Deux cents francs.

— Ce n'est pas trop cher...

Un silence. Le président demande encore :

— Il n'y a pas d'enfants ?

— Non, monsieur le Président.

Le substitut intervient :

— L'inculpé revient ici pour la deuxième fois. Il a déjà été condamné à l'amende pour le même fait.

La loi est formelle. La récidive, pour cette loi, c'est la prison. Le juge montre un visage consterné.

— Pourquoi vous obstenez-vous à ne pas payer la pension ?

Le coiffeur devient très rouge. Il y a une larme dans son œil. Sa face se gonfle, comme, sous un gros chagrin, une figure d'enfant. Avec un de ces accents du cœur qui ne trompent pas, il jette :

— Ma femme... elle aussi, elle a « quelqu'un » !...

— C'est vrai, cela, madame ? interroge le magistrat.

La femme, avec une figure pincée, sous un chapeau jaune, est à la barre. Elle ne regarde pas l'ancien mari. La tête dressée vers les juges, elle répond, sans grande conviction et comme on remplit une formalité :

— C'est faux !

Elle dirait d'ailleurs : « C'est vrai » que cela ne changerait absolument rien à l'affaire. L'abandon de famille est un fait. La réalité de la famille, la légitimité de la pension sont d'autres faits. Aucun rapport entre eux.

Huit jours de prison.

Un comptable de banque en chômage fournit des certificats. Il touche ses allocations. La femme est une mince créature, au teint blême. Elle n'a pas l'air bien irritée. Triste, seulement. Si l'employé, aux cheveux bien brossés, au teint net, à la cravate correcte, se tournait vers elle, tout son ressentiment crèverait peut-être en sanglots d'amoureuse. Ils ne sont pas encore divorcés. En instance seulement. Mais, autour de la pauvre fille, il y a toute une ronde de parents courroucés. Et un personnage à profil de perroquet, qui est agent d'affaires et qui a conduit toute l'instance, un affreux bonhomme qui attise ce drame de famille.

L'affaire est remise. Le comptable obtient un sursis d'un mois. Dans un mois, s'il est encore chômeur, il sera condamné. A quoi tient l'honneur, tout de même...

Edmond V... est commis d'architecte. Actuellement, il est sans place. C'est un jeune homme aux cheveux blonds un peu ébouriffés au-dessus d'une face poupine. Mais la désolation lui fait des yeux rouges à la fois poignants et comiques.

Un ami l'accompagne qui, tout à l'heure, quand ils étaient tous deux debout parmi les fortes senteurs du public du fond de la salle, lui soufflait :

— Et ne te dégonfle pas. Dis-lui au président !

Edmond ne se dégonfle pas. Il commence d'emblée son récit. Il faut l'interrompre pour la déclinaison d'identité. Aussitôt il repart :

— Elle a un amant qui la gruge. C'est lui qui la pousse. C'est lui qui est cause de tout.

La femme, une petite brune à face plate, avec une grosse fourrure fausse sur des épaules étroites, crie, à petits coups indignés :

— Oh !... Oh !... Oh !... Oh !...

— Comment, tu oses !

— Oh !... Oh !... Oh !... Oh !...

— Mentreuse !

C'est la scène de ménage. Dans le public, on se tord. Il n'y a pas de quoi. Cela est infiniment triste. Le président intervient.

— Silence ! Taisez-vous tous les deux ! Ecoutez-moi.

A la fin, Edmond V..., qui est sans place et sans ressources, est condamné à deux cents francs d'amende...

Suspension d'audience. Vite, une bouffée d'air pur, sur le quai, devant la grande porte du hall où s'ouvrent les chambres correctionnelles. La petite brune passe. La face plate arbore le triomphe du sourire. Les talons sonnent et trottent sur le pavé. Elle traverse la chaussée. Je la vois s'éloigner, se retourner une seconde, puis entrer d'un trait dans un petit café à la vitrine discrète.

(Suite page 11.) MAURICE CORIEM.



Le public, à la XVI^e chambre correctionnelle, est surtout constitué par les parties en cause. (L. D.)



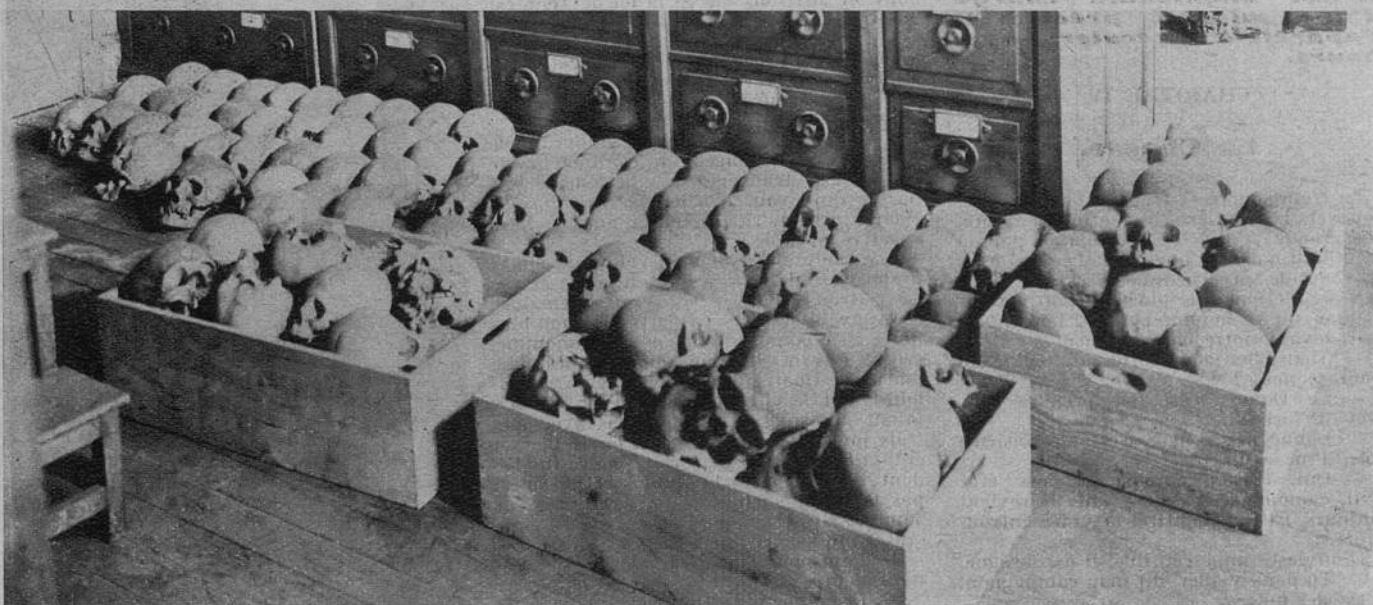
Le moulage de la tête de Voirin. (H. M.)

Lorsque M. Deibler eut expédié Gorguloff dans l'autre monde, on déclara que, dans le but d'éviter de « folles enchères », l'arme dont se servit l'assassin de M. Paul Doumer irait rejoindre les autres pièces à conviction célèbres qui sont abritées dans une des dépendances de la Préfecture de police.

Ainsi nombre de gens apprirent l'existence d'un musée du Crime et, sans nul doute, si l'entrée en est payante, j'imagine que depuis ce temps ses recettes sont en considérable augmentation.

Je pense cependant que c'est un musée à peu près semblable aux autres.

La Galerie des Décapités



Au laboratoire d'Anthropologie, les savants se livrent à d'intéressantes études sur la structure des crânes, la dimension des cerveaux. Dans ce laboratoire se trouve une superbe collection de moulages de têtes de décapités. (H. M.)

Car enfin, on ne doit y contempler que des revolvers, des fusils, des couteaux et des haches, des malles et des cordes. Et toutes ces choses, même si elles ont appartenu à des criminels célèbres, ne doivent pas former un ensemble capable de soulever une émotion considérable chez les visiteurs.

Or, il existe dans Paris un autre musée du Crime autrement curieux sans doute que celui dans lequel est exposé cet étrange attirail dont s'environnent les meurtriers. Seulement, à mon avis, son organisation pêche par deux points : tout d'abord il n'est pas ouvert au public, et, ensuite, son fonds constitué au cours du siècle dernier ne s'est pas enrichi depuis de nombreuses années.

C'est à croire que le goût des collections se perd, et principalement celui des collections rarissimes, car ils'agit tout simplement d'une galerie de guillotins.

En effet, on avait jadis l'habitude, aussitôt après que la tête du condamné avait roulé de l'autre côté de la lunette, d'en prendre le moulage. L'habitude s'en est perdue. Qui nous dira pourquoi ? Faut-il le déplorer ?

Les phrénologistes seuls pourraient le dire, car c'est pour eux et pour l'étude du crâne et du cerveau que la macabre empreinte était prise. Et alors, autour de ces

pauvres têtes, se querellaient les savants, chacun luttant pour telle théorie.

Cette coutume se pratiqua néanmoins assez longtemps pour qu'une nombreuse série de têtes aille remplir deux vitrines maintenant oubliées, ou peut s'en faut, dans un des sous-sols du Muséum national d'histoire naturelle dépendant du laboratoire d'Anthropologie.

Tous les criminels célèbres de la moitié de l'autre siècle y figurent, ou plutôt leur tête.

Et n'allez surtout pas croire que ce ne sont que visages grimaçants propres à peupler de cauchemars une vie tout entière. Certes ces têtes souvent énormes, aux fronts bas, prognathes, aux lèvres épaisses, aux nuques puissantes, disent immédiatement en présence de qui on se trouve. Aussi, en secret, implore-t-on les dieux de ne pas mettre sur sa route, après minuit, ou même en plein jour, des hommes à la mine aussi inquiétante.

Il semble que la mort donnée par le lourd couperet n'ait pas voulu figer leurs traits au moment où ils se crispaient devant cette affre qu'on ne doit pas s'empêcher de ressentir à l'approche de pareils moments.

Ceux qui moururent courageusement ou qui crânèrent comme ceux qui écumèrent de rage ou tremblèrent de peur à la vue de la

veuve et de son sinistre appareil sont là dans des vitrines poussiéreuses, impassibles comme s'ils avaient rendu l'âme doucement, dans leur lit et qu'une main pieuse ait clos leurs yeux, effacé les traces de leurs traits crispés.

Et cependant leur tête sanglante ne connot que la rude main du bourreau ou de ses aides...

Voirin, dont le couperet tomba juste en dessous de l'occiput et réapparut emportant la moitié du menton, exhibe sa figure de plâtre presque placide.

Benciat, qui tua sa mère et qui égorga ensuite Joseph Formage, confondit de son crime, puis qui mourut en hurlant devant la guillotine : « Pas ça ! Pas ça ! Je vous en conjure... », figure lui aussi dans cette galerie sinistre.

On y voit également la tête de Papavoine, meurtrier de deux enfants qui se promenaient paisiblement avec leur mère dans le bois de Vincennes; celle d'Abraham Serain, cultivateur des environs d'Orléans qui sous un aspect paisible cachait une âme de vampire. En effet, non seulement il tua sa nièce, mais encore il vola et tua d'autres fillettes dont on ne retrouva pas les cadavres.

La tête de Fieschi, le Corse qui déclarait, en montant à l'échafaud où il allait expier son attentat contre Louis-Philippe, qu'il la léguait à M. Ladvocat, s'ajoute à cette collection, où elle voisine à côté de masques de suppliciés de moindre envergure et de crânes de toutes sortes, parmi lesquels se trouve, dit-on, celui du célèbre Cartouche.

Le moulage de la tête de Madeleine Albert, une des rares femmes qui furent livrées au bourreau, exécutée à Moulins pour avoir tué à coups de hache sa mère, ses frères et sœurs, est également exposée dans ce sous-sol sombre et humide ayant auprès d'elle les têtes de Boutillier, un parricide, de Léger, Malgutti, Brochetti, Brenner Martin, c'est-à-dire tous les guillotins de Paris et de province pendant la moitié du XIX^e siècle.

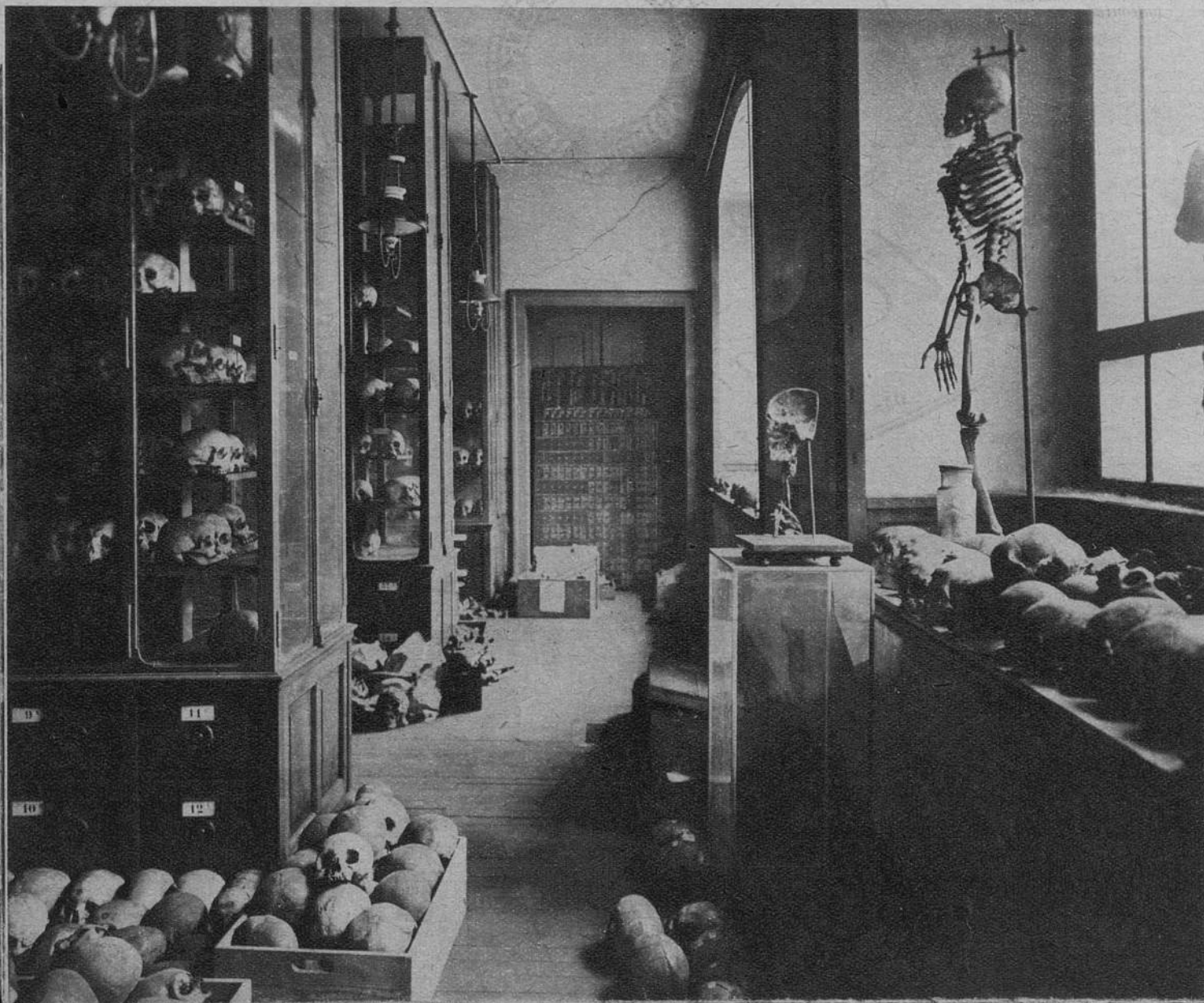
Sous-sol tragique, véritable cachot où la claire lumière de midi n'arrive pas à chasser tout ce qu'il y a de poignant et de pénible en lui.

Et la poussière recouvre lentement ces figures de plâtre, répliques de têtes enfouies dans quelque coin, alors que les corps décapités gisent au fond de fosses communes un peu partout au travers du pays.

Il semble qu'à minuit on ne se promènerait pas sans frissonner devant cette exposition tragique.

PIERRE CANAT.

Au-dessous : Salle du laboratoire d'Anthropologie où se trouvent les moulages de crânes décapités. (H. M.)



PROCHAINEMENT :

LA
Fantastique Histoire
d'EDGAR de BOURBON

RÉVÉLATIONS SUR
L'EXISTENCE D'UN
ANCIEN ESPION

Au Cœur de l'Espionnage allemand

Notre collaborateur a réussi à se faire enrôler dans le contre-espionnage allemand. Il est maintenant chargé d'une mission précise. Il s'apprête à l'exécuter... à rebours.

CHAPITRE IV

La Chasse.

Le train sonore et trépidant nous ramenait vers la frontière. Le matin, à l'aurore, une grande ville de l'Est estompée par un brouillard naissant poignardait le ciel avec les tours de sa cathédrale.

Nous n'étions pas plutôt débarqués sur le quai qu'un homme en civil nous abordait devant notre compartiment.

— Tiens, bonjour, Lorient, dit Ollingen. Quoi de neuf ?

— Le Danois s'est fait prendre hier, près du fort X...

— Bonne prise, mais c'est la troisième fois, il me semble ?

— Oui. Prison, expulsion, faux état civil, camouflage, rien n'y fait. Il revient toujours. Et son identité, la vraie, introuvable...

D'un geste imperceptible, il me désigne. — Tu peux y aller, dit mon compagnon. Il est des nôtres.

Avec un tel parrain, l'autre s'estima rassuré.

— Je l'ai vu il y a quinze jours, à Munchen, reprit Ollingen. Nous étions chez Gottlieb, le chef du centre sud-ouest. Nous avions reçu la même mission. Inspection des fortifications de l'Est, de Metz à Strasbourg, lui au nord, moi au sud. Je venais maintenant l'accomplir, ajouta-t-il en riant.

— Eh bien, dit Lorient, le Danois débarqua avant-hier soir. Je le reconnus, et il ne s'était d'ailleurs en rien camouflé pour cacher sa personnalité.

« Je l'avais arrêté il y a huit mois, mais, ouat, un non-lieu suivit. Toujours la même histoire et la même antienne. Nous ne nous en sortions que si la loi de 1886 est modifiée un jour. A-t-on idée de ne pas en avoir créé une nouvelle qui nous laisse le champ libre comme de l'autre côté... »

« Bref, j'alerte le patron. — Il va encore nous filer entre les doigts, me dit-il, sceptique. »

« Pendant ce temps, mon gaillard hèle une auto de louage. Le conducteur de celui-ci est étranger à la ville. On ne sait pas ce qu'il vaut. On le jugera à l'usage. Pour l'instant, rien à tenter pour le faire « mettre à table ». »

« Je saute alors sur mon vélo et je fonce. Stephenson descend à l'hôtel Sainte-Marie. Le patron est resté un vrai Allemand ; ils le savent ces s...là. Rien à faire non plus de ce côté pour surveiller mon bonhomme. »

« Je fais la planque toute la nuit. Le matin, à quatre heures, le même chauffeur vient le chercher. Le suivre ? Il n'y fallait pas songer. Ce n'est pas avec mes frais journaliers que j'aurais pu le filer, et entamer une telle dépense eût été imprudent de ma part. L'administration n'est pas large, et surtout je ne savais pas, en somme, si le Danois était animé de mauvaises intentions. »

— Pourquoi Danois ? Stephenson est donc neutre ?

— Personne n'en sait rien. Il a passeport, carte d'identité, papiers établis régulièrement. Il est grand, blond, yeux lavés bleu-pervenche, athlétique, bref, présente toutes les caractéristiques d'un nordique. Il est connu de tous les services de renseignements sous ce qualificatif.

« Je pensai : tant pis, qu'il aille se faire pendre ailleurs. Sur ce, je vais me coucher. Je l'avais bien gagné. »

« Le soir, je retourne à la gare prendre mon service. Je rencontre Labro, le chauffeur du patron. »

— On va prendre un verre ?

— Gi.

Excusez-moi, monsieur, dit Lorient en se tournant vers moi, on parle argot dans le métier. Vous ne vous en offusquez pas maintenant.

J'opinaï, souriant. Il continua.

— Nous entrons donc chez le bistro, face à la gare. Le chauffeur s'y trouvait. Il cassait la croûte.

« Demande-lui donc un peu, dis-je à Labro « en douce », où il est allé ce matin. »

« Le cafetier nous sert une bistouille. Labro, innocemment, lance alors : »

« Ça va le business ? »

« Pas mal, fait l'autre. On se défend. »

« On t'a pas vu de tout le jour. »

« J'ai été mener un client à X... »

« Matin, la bonne tuile alors ? »

Des gardes, des gendarmes patrouillent.



« — Oui, un drôle de type entre parenthèses. Il y a le train qui va plus rapidement que l'auto et c'est moins cher. »

« — Peut-être qu'il voulait voir le paysage, ton « colis » ? »

« — Même pas, il lisait sur sa carte et levait à peine de temps à autre les yeux. Enfin, ça le regarde. Un comme ça par jour, et ça me suffit. »

..

« J'en savais assez. — Je filai à l'anglaise, laissant à Labro le soin de liquider consommation et interlocuteur. »

« J'arrivai chez le patron. »

« — Le Danois est à X... Il remet ça ce cochon-là. Je vais le « pinger » cette fois-ci. Il a sur lui des cartes, il sera bon comme la romaine. »

« J'expliquai alors au commissaire comment j'avais appris l'histoire. Dans mon enthousiasme, je ne voyais qu'une chose : cueillir une fois de plus l'espion, le ramener à mes chefs. Bonne note pour moi, et, dame, il faut penser à l'avenir... »

« Mais le patron n'avait pas la vue obnubilée. Il est calme, lui, et son sang-froid ne l'abandonne jamais. »

« — C'est bien, Lorient, mais lui aussi vous connaît et, s'il vous aperçoit dans le secteur, il changera ses batteries de place. »

« Qui est-ce qui est de service avec vous ce soir ? »

« — Ramaduel, mais pour rien au monde je ne voudrais que ce fût lui qui fasse l'affaire. »

« — Bon, bon, je connais vos petites histoires. On va prendre Pinchon. »

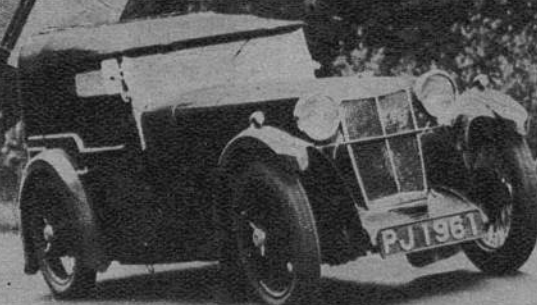
« Il faut vous dire que Ramaduel, inspecteur à la troisième brigade, n'est pas un ami. On a eu ensemble des « mots », et le patron le sait. Pinchon est un bon « poteau ». On se refille mutuellement des affaires. Moi ne pouvant opérer, cela me faisait plaisir qu'il prît ma place. »

« Il était déjà couché. Je le laisse un moment ignorant. »

Ci-contre : Une heure après le train l'emmenait vers X...



Au-dessous : j'ai été mener un client à X...



SERVICE

« Le « vieux » te demande (lisez le commissaire).

« Ah, mais non, je ne suis pas de service.

« C'est pour la belle combine.

« Oui, on connaît ça, et puis c'est pour des « haricots ».

« Le Danois est ici, et c'est pour le « faire ».

« Ah, il n'a pas mis longtemps pour sauter à bas du lit. Une heure après, le train l'emmenait vers X... où Stephenson dormait certainement déjà, rêvant à son aventure future. »

Il n'est pas possible au passant d'ignorer que l'abondance de certains coins des frontières de l'Est et du Nord est défendue. Partout, des pancartes l'instruisent, l'avertissent. « Terrain militaire », « entrée interdite ».

Des gardes, des gendarmes patrouillent. Des rondes policières accompagnées de chiens donnent enfin le maximum de garantie à l'inviolabilité de ce territoire.

Mais, malgré toutes ces précautions, il n'est nul réseau barbelé qui le protège effectivement. Un promeneur égaré peut tout à coup se trouver dans une zone interdite. Il y aura cependant mis beaucoup de bonne volonté...

Quelquefois, c'est un distrait qui, rêvant, n'a pas vu les pancartes. D'aucuns les ont vues, mais veulent les ignorer pour épater leurs compagnons. Ils se font tancer d'importance et, après vérification de leur identité, de leur domicile, de leurs fréquentations, sont relâchés. D'autres, enfin, viennent là, sachant bien ce qu'ils font. Le Danois était de cette catégorie.

Pinchon arrive à trois heures du matin dans la ville endormie. Il fait déjà presque jour et notre limier se met immédiatement en piste. Et savez-vous ce que cela peut représenter une chasse sur un gibier malin, roué, endurant et possédant les mêmes armes que le chasseur... Et sur un territoire de plusieurs dizaines de kilomètres de long, et sans avoir une idée même approximative de l'endroit où il se terre ?

Pinchon n'a rien du policier à l'affût. Il s'est affublé, pour la circonstance, d'une salopette bleue, d'un pantalon de velours à larges côtes comme en portent les charpentiers hambourgeois. Une casquette couvre son chef, des espadrilles le rendront plus agile s'il a à courir. Il donne bien l'impression d'un de ces frères de la route, un de ces « tippel brüder », chemineaux allemands qui vont offrir leurs services à qui veut se les assurer.

Il interroge parfois paysans, maraîchers, vagabonds même.

« Vous n'avez pas vu un « copain », grand, blond, etc. On s'est perdu.

Réponse négative partout.

Pourvu qu'il ne se fasse pas arrêter par un gendarme ou un garde forestier, songe-t-il. J'en serais pour mes frais.

Il fait chaud. L'asphalte brûle les pieds que la marche rend douloureux. Dame, il n'est pas Espagnol et les sandales ne lui sont guère familières.

Le soleil redouble d'efforts. Pinchon lui demande l'« aman » et, pour ce, s'assoit à l'ombre d'un arbre. Il est près de la zone défendue, il la côtoie d'ailleurs depuis un moment. Pas un bruit, pas un oiseau qui chante. Il semble que toute la nature dort, vaincue par Phœbus.

Il a emporté un casse-croûte et une bouteille de bon vin rosé de Lorraine, un regin-

Il est près de la zone défendue.



Le chauffeur s'y trouvait, il cassait la croûte.

glard, léger, mais coquin aux gens que la chaleur tenaille. Soudain, il ne sait pas comment cela se produisit, une invincible envie de dormir le prend. Il ronfle bientôt comme un orgue. S'il n'avait pas commis une négligence, il ratait sa proie. Vous allez voir pourquoi.

Le soleil était déjà haut quand il se réveilla. Il avait dormi des heures. Il se gourmanda.

« Si c'est pas malheureux... »

Il arrima à nouveau sur ses épaules son léger sac tyrolien renfermant ses outils, revolver, menottes, casse-tête — on ne saurait prendre trop de précautions, — et s'apprêtait à repartir, quand le hasard, ce maître de notre métier et de beaucoup d'autres, surgit près d'un boqueteau, à 300 mètres, sous la forme d'une silhouette haute, puissante, grise, se détachant sur le fond vert foncé des sapins.

Il eut un coup au cœur. Ce n'était pas possible. Et pourtant, qui pouvait être

ce gaillard harnaché en touriste, exploitant à la jumelle, non pas la plaine lorraine, mais au travers des sous-bois, sinon Stephenson...

Longeant la lisière, se dissimulant le plus possible, car voyez-vous que l'homme, à sa vue, prit la fuite, Pinchon s'approche. A quelque cinquante mètres, il apparaît, calme, placide, comme un brave ouvrier qui sort d'un chantier voisin. Peut-être même lui posera-t-on quelques questions ?

Il est seul. Par conséquent peu suspect et peu dangereux. Il est de taille moyenne, apparemment chétif, donc rien qui puisse faire réfléchir l'adversaire.

Il sifflote maintenant. L'autre, le dos tourné, n'a pas l'air de l'entendre. Il faut dire que les espadrilles font à peine crisser les longues aiguilles de pin qui forment un tapis roux, et son sifflet peut ressembler à celui du merle. Le touriste continue à pointer ses lunettes d'approche vers la pénombre du sous-bois. Il semble à l'inspec-

teur qu'il tourne bien souvent la virole servant à rectifier la vision.

Pinchon jauge ces épaules larges et puissantes comme l'arrière-train d'une jument perchonne. Rien à faire pour le « sauter ».

Revolver au point ? Cela ressemblerait à une scène du Far West. Et puis, l'homme peut exciper que sa présence, là, en ces lieux, n'a rien d'illégal.

Brusquement, il se retourne et laisse tomber sur sa poitrine les jumelles que retient autour du cou un cordon de cuir.

Pinchon porte la main à sa casquette pour saluer. Ce faisant, il s'approche un peu trop du quidam qui voit le geste et le prévient.

Comme une catapulte, le géant détend son bras droit. Le classique direct au menton. Toutes les cloches de la Lorraine sonnent pour mon camarade. Un nuage de coton le reçoit. Et toujours ce tintement léger et agaçant qui heurte son tympan. Il est classiquement knock-out.

(A suivre.)

J.-B. LACROIX.

PROCHAINEMENT POLICE-MAGAZINE

PUBLIERA

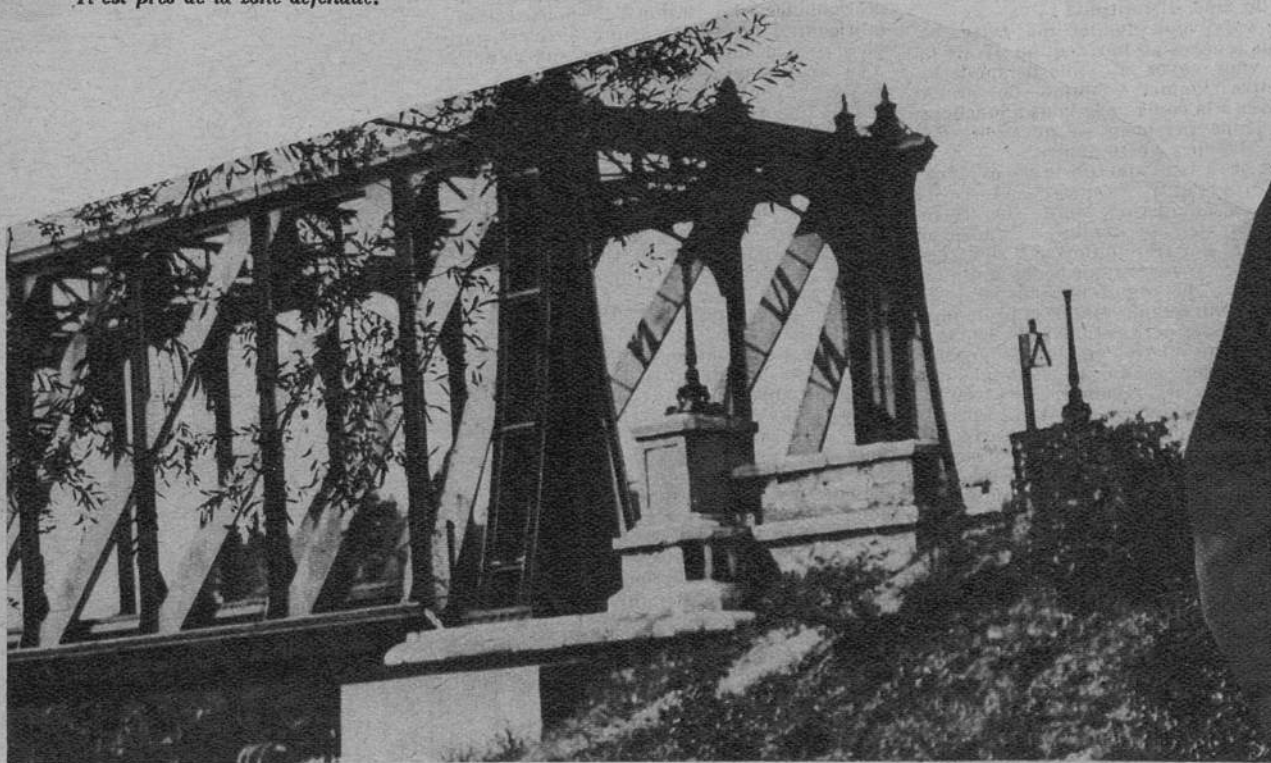
Sous la Cagoule

SOUVENIRS DE FRESNES

PAR Jeanne HUMBERT

L'auteur du POURRISSOIR

qui remporta tant de succès
auprès de nos lecteurs



SECRET.

De gauche à droite : L'entremetteuse, le chasseur, la petite femme de botte louche, le souteneur guettant leur proie, le jeune étranger naïf qui se laisse duper avec tant de facilité.

PAUVRES TOURISTES ÉTRANGERS...

COMME tout bon Parisien, j'ignorais totalement jusqu'à ce jour en quoi consistent les plaisirs mystérieux qu'offrent aux touristes étrangers désirant s'amuser ces intermédiaires marrons, cicerones de cette Babylone moderne qu'est, s'il faut en croire certains guides, la Capitale.

— Allez donc faire un tour, la nuit venue, entre la Madeleine et l'Opéra, et vous serez documenté, m'avait confié un inspecteur de la brigade mondaine. Ne vous contentez pas d'une simple balade sur le secteur des grands boulevards ; fréquentez les petites rues avoisinantes ; pénétrez dans certains meublés ; consommez dans certains bars de ce coin si spécial de Paris : approchez les spécimens de cette faune, mais avec circonspection, car ils sont méfiants et ne se livrent pas au premier passant venu. Nous avons un mal inouï à explorer ces milieux, à épurer ce quartier d'allure mondaine... tenez, déguisez-vous en étranger...

— Il y a donc encore un déguisement étranger ? Je nous croyais bien loin de l'époque où l'Anglais se distinguait par son complet à carreaux, sa casquette et sa pipe ; l'Espagnol, par son large feutre et son pantalon à pattes d'éléphant ; l'Allemand, par ses lunettes et son chapeau à plume ; le Russe, par son bonnet d'astrakan et ses bottes.

— Vous n'avez pas saisi. Je n'ignore pas qu'aujourd'hui les étrangers sont vêtus comme vous et moi ; mais, par déguisement, j'entends prendre un accent, n'importe lequel, et puis, le soir venu, badauder avec un air dépaycé, jeter des regards furtifs qui indiquent la recherche d'une bonne fortune ; s'approcher de ces « dames » avec la gaucherie particulière de l'homme qui a dans le cœur le cochon qui se réveille... C'est ainsi qu'un soir je décidai de vivre l'aventure classique du touriste étranger que pique l'aiguillon du plaisir mystérieux, et qui est avide de percer les secrets du Paris nocturne.

Un journal américain à la main, je longeai lentement le boulevard de la Madeleine ; je m'arrêtai devant un cinéma qui projetait son éclairage incandescent sur le trottoir ; je fis mine d'épeler difficilement l'affiche annonçant le spectacle. Une jeune femme tournait autour de moi depuis un moment ; elle s'approcha et me glissa à l'oreille la phrase traditionnelle qui amorce, depuis plusieurs générations, les conversations galantes de la rue :

— Il fait bon, ce soir.

J'esquissai un sourire timide. Encouragée, la « petite poule » se pressa effrontément contre moi et me dit :

— Voulez-vous vous promener avec moi ?

— Aoh !... Où donc ça ?... demandai-je ingénument.

— Laisse-moi te conduire, tu ne le regretteras pas...

Mais l'offre de cette « coucherie » banale ne répondait pas au but que je poursuivais.

— Nô, pas ce soir, fis-je en écartant la fille qui s'éloigna en maugréant.

A peine avait-elle tourné ses petits talons, qu'un quidam qui devait me guetter m'aborda. Il me témoigna tout de suite une grande sympathie.

— Vous avez eu raison, me dit-il, de laisser choir cette donzelle. C'est une professionnelle. Il y a mieux.

— Aoh ! dis-je en ouvrant de grands yeux intrigués.

L'inconnu poursuivit :

— Je vois que vous êtes un connaisseur. J'ai votre affaire : une primeur, une midinette de dix-sept ans en chômage, presque vierge, en vérité. C'est une occasion ; vous ne trouverez pas mieux.

J'eus l'impression d'être sur le bon chemin, l'homme m'avait entraîné à quelques pas de la file des gens qui attendaient au guichet du ciné. Il continua :

— Je vais vous donner ma carte, et vous vous rendez au bar Zed, au 47 de la rue que vous voyez là. Vous demanderez M^{me} veuve Poquet, femme de grand mérite, très à la coule ; elle vous abouchera avec la jeune personne en question. En tout cas, elle aura votre affaire.

Je pris le bristol qui portait ces deux prénoms : ARTHUR FERNAND, et cette qualité : INTERPRÈTE. Muni de cette introduction, je me rendis à l'adresse indiquée : un bar très confortable dont les hauts tabourets dressés sur leurs grandes pattes autour du comptoir contrastaient avec les fauteuils en cuir, trapus et profonds, rangés autour des petites tables. Je demandai au barman M^{me} Poquet ; le groom aussitôt hélé me pilota au sous-sol, où étaient installés les lavabos. M^{me} veuve Poquet était la tenancière des W.-C. A peine eut-elle jeté un coup d'œil sur la carte de M. Arthur Fernand que cette femme, sexagénaire truculente, tout de noir vêtue, se lança dans une tirade qu'elle semblait avoir apprise par cœur et qu'elle ponctuait de gestes pleins d'édification :

— Vous venez pour la petite midinette ? Hélas ! un richissime Péruvien vient de l'enlever, il y a une heure. Mais, cher monsieur ami, j'ai d'autres aubaines. Je possède les relations mondaines les plus magnifiques de tout Paris. J'ai fait le bonheur de princes et de ducs. J'observe le secret professionnel, mais je ne puis m'empêcher de vous rappeler quelques références : c'est moi qui ai présenté Gaby Deslys au roi Manoël, et le shah de Perse ne manque jamais de venir me voir, lors de ses séjours à Paris. Il est très difficile : il aime les brunes de quarante ans à cheveux blancs, tout blancs, article très rare. Elle débitait ce monologue avec des mines impayables, en tortillant sa bouche en fente de tirelire.

A droite : Telle est l'habileté de certaines proxénètes qu'elles trouvent moyen de recruter des prostituées de bas étage ressemblant à de grandes vedettes du théâtre, du music-hall ou du cinéma, prostituées qu'elles présentent ensuite aux étrangers comme ces vedettes elles-mêmes. La tromperie est de nature à causer un grave préjudice moral à d'honorables artistes. Mais les proxénètes ne s'en soucient guère.

— J'ai des lots uniques, sensationnels, à vous offrir ; la femme d'un procureur général, la maîtresse authentique d'un sénateur, une princesse hindoue de la descendance des Brahms, l'épouse d'un fabricant d'autos très connu — c'est par vice ! — la fille d'un officier supérieur... J'en ai de tous les genres, pour tous les goûts. Voyons, confessez-vous un peu à moi ? Quel est votre tempérament ?... La matrone ne me laissa pas le temps de répondre.

— Ah ! je vous vois venir, petit dévergondé ! le monde des artistes vous tente. C'est précisément mon rayon. Toutes les grandes vedettes figurent sur mon carnet, du music-hall au théâtre subventionné ; j'ai un choix incomparable. Allons, citez un nom ?...

Au hasard, je lançai :

— Mistinguett !

La procureuse ne se démonta pas :

— C'est entendu, dit-elle sur un ton imperturbable. Vous tombez bien ; elle est libre ce soir, revenez vers minuit, elle sera là... En attendant,

pour passer le temps, allez faire un tour chez Arlette, rue Papillon ; elle présente des « visions d'art », du ciné émoustillant... Je vais vous donner un petit mot, le « sésame, ouvre-toi ».

Je remarque que dans ces milieux le petit mot d'introduction est très en faveur ; on se repasse le client, et la petite commission joue de main en main.

Après avoir remercié M^{me} Poquet, je montai au bar pour prendre un bock. Au bout d'un moment, le chasseur qui m'avait observé me glissa à l'oreille :

— Un peu de « coco », monseigneur ? Ça donne de beaux rêves.

J'acquiesçai. Le jeune homme me passa sous la table un petit sachet.

EN MAI

— C'est vingt francs, murmura-t-il.

Je quittai l'établissement peu après, non sans avoir été sollicité par le groom qui, de son côté, me communiqua l'adresse d'un meublé discret dans les environs et me proposa d'aller quérir une de ces autos qui stationnent toute la nuit autour de l'Opéra, en vue de randonnées

nocturnes en galante compagnie. Comme je déclinai ces offres, cet adolescent inquiet, sentant la proie lui échapper, voulut m'engager dans une vaste « partouze » au bois de Boulogne...

Ouf ! Je respirai l'air frais à larges bouffées. Mais, pisté et dénoncé par mes allées et venues, je n'avais pas encore échappé à cette toile d'araignée tendue par toute une bande parfaitement organisée, à l'affût du touriste étranger qui veut s'amuser. Un homme à cheveux blancs, d'allure fort respectable, paraissait m'attendre au coin de la rue :

— Mylord, me salua-t-il avec dignité, je connais à deux pas d'ici un cercle très bien tenu où ne fréquentent que des gens du meilleur

monde. Venez donc avec moi risquer votre chance. Hier, un de mes amis a rallié la cagnotte, quatre cent mille francs, pas un sou de moins. La veine vous sourira...

J'écartai ce majordome de tripot clandestin. Mais il m'avait retenu par un bouton de mon veston.

— Une minute, signor.

Et je le vis qui sortait de la poche intérieure de sa jaquette des séries de cartes postales.

— Photos excessivement suggestives, c'est-à-dire très polissonnes, expliqua-t-il. Je vous les céderais à bon compte. La vente en est interdite ; profitez-en.

J'esquival cette nouvelle proposition. Mais l'étrange personnage n'était pas au bout de son rouleau. Du gousset de son gilet, il avait fait sauter dans la paume de sa main droite un petit objet brillant.

— Voilà une bague de grand prix ; une demi-mondaine qui a un besoin pressant d'argent m'a chargé de la liquider pour un morceau de pain.

Regardez bien : tout or, tout brillants. Affaire exceptionnelle, à enlever sur-le-champ. Un rien, je vous le répète : cinq cents balles, et ça vaut plus de cinq gros billets...

Enfin, je parvins à fausser compagnie à cet intermédiaire extraordinaire.

Il était trois heures du matin. L'expérience avait assez duré ; j'étais suffisamment documenté. Pour le surplus, je comptais sur mon ami, l'inspecteur de la brigade mondaine qui devait parfaire mon instruction. J'avais pris rendez-vous avec lui à l'heure du café, le lendemain. Lorsqu'il m'aperçut, il s'écria en riant :

— Eh bien ! Avez-vous passé une bonne nuit ?

Je me mis à relater en détails les diverses phases de mon enquête.

— Savez-vous que j'ai failli coucher avec Mistinguett ? lui dis-je.

— Cette proposition est courante.

— Expliquez-vous, je vous en prie.

L'inspecteur me raconta :

Dans certaines publications spéciales, intéressant le monde des artistes, on lit assez fréquemment une petite annonce de ce genre : « Figurantes ressemblant à vedettes connues sont demandées à l'agence X... Très bons cachets. » L'agence X... entre ainsi en relations avec de jeunes femmes véritables sosies d'artistes célèbres ; ce sont d'habitude de pauvres filles dont on va exploiter désormais la ressemblance souvent très exacte avec des célébrités féminines de la scène. C'est ainsi qu'on vous aurait présenté cette nuit une pseudo Mistinguett. Ainsi, chaque nuit, de grandes vedettes — de très honnêtes femmes — partagent sans le savoir la couche de marchands de cochons du Texas, de fabricants de conserves de Chicago ou de planteurs du Brésil.

Je demeurai quelque peu abasourdi par cette révélation. Mais je crus prendre ma revanche.

— Tenez, voici de la coco !

Et je tendis au policier le petit sachet acheté au bar Zed.

Mon interlocuteur, d'un geste imperturbable, ouvrit le petit papier, dont il fit glisser le contenu dans son café.

— Vous êtes fou ! m'exclamai-je.

Il s'esclaffa et, me repassant le papier qui avait renfermé la poudre blanche :

— Passez là-dessus votre doigt mouillé et goûtez.

J'obéis : c'était du sucre.

Le policier me frappa familièrement sur l'épaule :

— Ne vous fâchez pas d'avoir été dupé. Vous avez échappé heureusement à certains périls inhérents aux parties galantes dans ce secteur, par exemple le narcotique versé dans votre verre, l'entôlage classique dans des chambres truquées, et dix autres flouteries de cette espèce.

Mon interlocuteur conclut :

Dupé, grugé, désillusionné, le touriste étranger, qui a un peu cherché ce qu'il a trouvé, vous l'avouerez, reviendra peut-être alors sur l'idée qu'il se faisait de Paris, représenté comme un foyer de dépravation, une ville de débauche, par des gens qui lui ont fait cette renommée par intérêt ou par ignorance. Désabusé, notre hôte aura peut-être alors le désir de connaître ce qu'est véritablement la capitale de la France ; il découvrira nos faubourgs, avec ses populations honnêtes et laborieuses. Il y gagnera, et nous aussi. Ce sera, si vous le voulez bien, la moralité de votre reportage. PIERRE DEMOURS.

Au-dessous : Lorsqu'un étranger est attiré dans une boîte de nuit, il se voit souvent contraint de payer du champagne à des prix prohibitifs.

A gauche : Débarquant à Paris, l'étranger, jeune ou vieux, est exposé à de tristes aventures s'il se montre trop crédule.

D'AMOUR !

C'est une aventure policière des plus authentique, mais qui a l'avantage d'être joyeuse, car les voyageurs victimes de Bébert et de Titi, s'ils se virent volés de quelques bagages, manteaux, chapeaux et étuis à cigarettes, eurent le bénéfice, la plupart du temps, d'un spectacle imprévu et souvent divertissant.

Bon nombre d'entre eux, en effet, avant d'être victimes de ce couple de filous, furent les complices involontaires de ces deux voleurs, alors que ceux-ci opéraient sur d'autres voyageurs.

Mais n'anticipons pas et laissons la parole au jeune inspecteur M..., un des as aujourd'hui de la brigade mondaine, car c'est de lui que nous tenons les faits qui vont suivre.

Police des chemins de fer.

— Je débute et, comme je parlais assez couramment l'allemand, on m'avait conseillé de choisir la police des chemins de fer, sur le réseau de l'Est.

« J'avoue que les premiers mois me parurent longs. Les affaires étaient rares, et quand nous partions en mission, c'était surtout pour donner la chasse aux pilleurs de wagons de marchandises, opération qui

BÉBERT ET TITI pilleurs de rapides



Généralement les vols avaient lieu pendant le séjour des victimes au wagon-restaurant.

ne demande que beaucoup de sang-froid et peu de flair.

« Un jour, pourtant, on me fit bien surveiller les voyageurs d'un rapide, mais c'était pour y retrouver les traces d'un banquier dont j'avais la photographie. Le travail était sans intérêt. Il me suffisait de dévisager les gens et, ne trouvant point mon homme, de descendre au premier arrêt.

Ma première affaire.

« Certain soir enfin, comme je rentrais d'une expédition infructueuse en banlieue, — la gare d'une petite localité voisine de Paris avait été mise à sac par des cambrioleurs introuvables, — mon chef m'annonça :

« — M..., il y a du nouveau. Vous viendrez me voir demain à huit heures. Il s'agit d'une grosse affaire sur laquelle on va peut-être vous lancer. On vous trouve un peu jeune dans le métier, mais j'ai dit de vous le bien que je pense et peut-être enlèverai-je l'affaire à votre bénéfice.

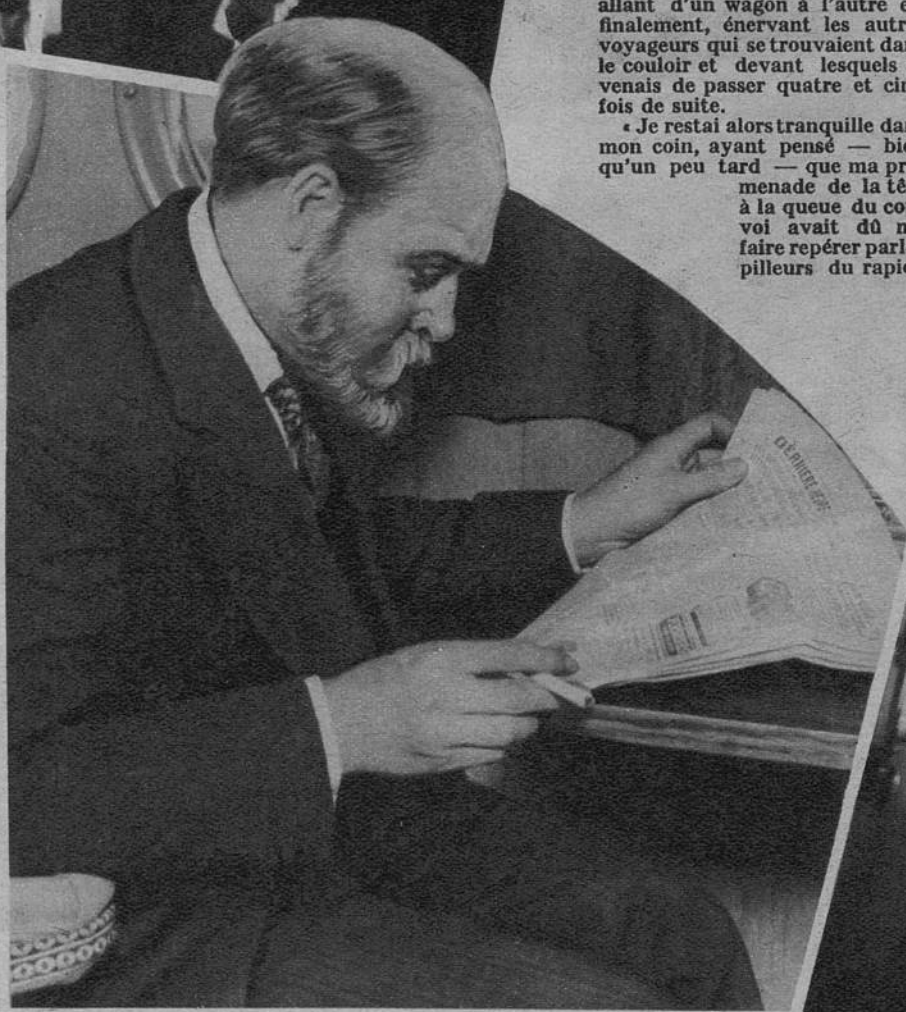
« Vous pensez si je dormis mal. Je me voyais déjà chargé de retrouver les assassins d'un riche Américain, ou les pilleurs d'un wagon-postal, ou certains gredins qui avaient préparé un attentat sur la ligne de Belfort.

« A huit heures, j'étais dans le bureau du chef, qui s'amusa de mon regard anxieux, auquel il répondit d'ailleurs immédiatement par :

« — Mais oui, ne vous en faites pas, c'est à vous finalement que l'affaire est confiée. Mais ne vous réjouissez pas trop vite. Deux de vos collègues, de fins nez — je ne vous les nommerai pas —, ont été mis sur cette affaire demeurée jusqu'ici mystérieuse. Ils sont rentrés bredouilles. A vous de vous distinguer. Mais à la Compagnie on ne pense pas que vous réussissiez mieux que les anciens. Moi je suis persuadé du contraire. Je l'ai d'ailleurs dit à ces messieurs :

« — M..., est un jeune tout feu tout flamme. Il s'écartera des procédés habituels et, cherchant là où les autres n'ont pas voulu mettre le nez, je suis convaincu qu'il trouvera. »

« Vous pensez si j'étais fier de cette confiance. Je dois à la vérité d'ajouter que mon chef fut fort étonné quand il sut que j'avais réussi. Il ne croyait pas lui



La lecture des journaux absorbe parfois les voyageurs au point qu'ils ne se méfient pas de leurs voisins.

non plus à mon succès et il ne me disait ce qui précède que pour m'émoustiller.

Le pillage du Paris-Strasbourg.

« Voici quelle était l'affaire :

« Depuis un mois, les voyageurs du rapide Paris-Strasbourg déposaient plainte sur plainte contre inconnu pour le vol d'une valise, d'un sac à main, d'un manteau de voyage, de couvertures, de chapeaux, etc. Généralement, les vols avaient lieu pendant le séjour des victimes au wagon-restaurant.

Je me voyais déjà chargé de retrouver les assassins d'un riche Américain, ou les pilleurs d'un wagon-postal...

« Bon, pensai-je, c'est à ces moments-là que je vais surveiller les autres voyageurs.

« Mais je n'avais pas pensé à une chose, c'était que les voleurs étaient tout aussi malins que moi, sinon dix fois plus, et que j'avais six chances sur huit de me faire rouler par eux avant de les connaître.

« Le lendemain de ma conversation avec mon chef, je pris le rapide Paris-Strasbourg.

« Jusqu'à l'heure du déjeuner, je fis la navette dans le train, allant d'un wagon à l'autre et, finalement, énervant les autres voyageurs qui se trouvaient dans le couloir et devant lesquels je venais de passer quatre et cinq fois de suite.

« Je restai alors tranquille dans mon coin, ayant pensé — bien qu'un peu tard — que ma promenade de la tête à la queue du convoi avait dû me faire repérer par les pilleurs du rapide

que je recherchais s'ils se trouvaient là.

« Pendant les deux services du wagon-restaurant, je recommençai pourtant ma surveillance, rendue cette fois plus facile par le départ pour la salle à manger roulante d'un grand nombre de voyageurs.

« Cette surveillance ne donna rien. Aucun bagage ne bougeait.

Au voleur !

« Le deuxième service terminé et les voyageurs ayant regagné leurs compartiments, je pensai : « Ce ne sera pas pour aujourd'hui, mon bon. Demain, tu tâcheras de te faire moins repérer. »

« J'avais à peine terminé cette réflexion qu'un jeune couple passa devant moi et que j'entendis l'homme dire à la femme : « Oui, il crie parce qu'on lui a volé sa valise et ses couvertures pendant qu'il déjeunait. »

« Cette phrase me fit l'effet d'un soufflet. Comment, les filous avaient osé, à mon nez, à ma barbe... Je me précipitai

Au-dessous : je le vis entrer dans un compartiment.





Pendant que le voyageur dort, on lui vole son portefeuille.

sur le voyageur qui venait de prononcer ces mots et lui demandai :

« — On a volé quelqu'un ? »
« — Mais oui, monsieur, dans le troisième wagon en allant vers le wagon-restaurant. »

« Je bondis dans le couloir, traversai deux wagons et arrivai sur les lieux du drame. »

« Dans un compartiment de fumeurs, je trouvai un gros homme tout rouge qui discutait avec un contrôleur, alors que d'autres voyageurs, se pressant les uns contre les autres de chaque côté de la porte, écoutaient le dialogue. »

« J'eus quelque peine à me frayer un passage et quand j'y parvins, montrant patte blanche policière, je demandai à être renseigné sur ce qui s'était passé. »

« — C'est tout simple, m'expliqua le gros homme, que je sus être par la suite un industriel de Colmar, tandis que j'étais au wagon-restaurant, on m'a pris ma valise et mes couvertures. »

« Une petite femme très élégante, qui était assise dans un coin du compartiment et que je n'avais pas vue, intervint à ce moment pour déclarer : « J'étais à cette place, j'ai dû m'assoupir. Je n'ai absolument rien vu. »

« Je regardai la jeune femme avec un air de méfiance. Mais pouvais-je l'accuser ? Peut-être était-elle complice des voleurs, mais comment le prouver ? »

« Et, d'ailleurs, pendant le déjeuner, deuxième service, il y avait eu un arrêt à Nancy. Si la petite femme élégante avait fait partie de la bande, il lui eût alors été facile de disparaître. »

« Tandis que j'enregistrais ses déclarations et celles de la victime, un remous se fit dans le couloir et le contrôleur, qui nous avait quittés depuis un moment, reparut, criant, abasourdi : »

« — Alors, cette fois ça se complique. Voilà trois autres voyageurs qui se plaignent d'avoir été volés. On ne leur a pas pris leurs bagages, mais aux uns on les a ouverts et vidés de ce qu'ils contenaient de précieux, à un autre, pendant qu'il sommeillait après avoir lu son journal, on lui a volé son portefeuille. »

« Cette fois les plaignants étaient au nombre de cinq ! C'était pour moi une belle défaite. »

« Je décidai, séance tenante, de visiter

tout le train et d'interroger chaque voyageur sur les raisons de sa présence dans le convoi, voire d'exiger l'exhibition de papiers d'identité. »

Toujours bredouille !
« Nous passâmes, le con-

certains grands rapides, mais j'ignorais qu'on y donnait également la comédie. J'espérais qu'on ne me fera pas payer de supplément. »

« Intrigué, ayant l'air de m'amuser follement aussi de l'aventure, je proposai au voyageur d'aller à la recherche des jeunes époux fâchés « pour voir leurs bobines ». »

« Le petit homme accepta, et nous partîmes à la recherche, des « deux comédiens sans le savoir ». »

« S'il fut impossible de retrouver la jeune femme, que nous supposâmes être entrée dans un lavabo, nous dénichâmes le mari dans un autre wagon de fumeurs, wagon occupé par un couple de sexagénaires quel que peu somnolents. »

« La colère du



Un pillier de rapide conduit au commissaire spécial.

mari, un jeune homme d'une parfaite élégance, n'était pas encore tombée. D'un doigt nerveux, le jeune homme tapotait la vitre contre laquelle il était accoudé. »

« Mais je n'étais pas là pour me divertir de cet incident et je m'éloignai. »

« Tout se passa normalement jusqu'après le premier service. »

« A ce moment, le contrôleur vint me trouver, m'annonçant : « Encore des vols de bagages. » Je le suivis. Le vol avait eu lieu précisément dans le wagon où s'était réfugié le jeune mari en froid avec sa femme et les vols étaient les sexagénaires endormis. Pendant leur séjour au wagon-restaurant, leurs bagages avaient disparu. »

« Immédiatement, comme vous le prévoyez sans doute, mes soupçons se portèrent sur le jeune mari. Je le retrouvai dans le compartiment du petit monsieur qui avait tant ri de la dispute et qui me souffla à l'oreille : « Je vous le disais bien, ils sont réconciliés. »

« — Mais où est la femme ? demandai-je. — Elle est sortie quand vous alliez entrer ! Elle doit se refaire une beauté au lavabo. »

« A ce moment, le train arrivait à Nancy, je fus pris dans un remous. Le contrôleur venait d'ailleurs me chercher pour descendre sur le quai en compagnie des sexagénaires volés, et cela dans le but de voir si personne ne tentait de prendre la fuite avec leurs valises. »

« Cet examen ne donna rien, et cette fois encore je rentrai bredouille à Paris. »

« Je rentrai bredouille, mais non désespéré comme à la suite du précédent voyage. J'avais mon idée. L'industriel de Colmar volé au cours de ce premier voyage avait naturellement déposé une plainte. Je connaissais donc son nom et son adresse. Le lendemain, j'étais chez lui. »

Le coup de la dispute.

« Je lui annonçai qu'on n'avait pas encore retrouvé ses voleurs, mais qu'on était sur une piste. Cela fait, je lui demandai un supplément d'information. »

« — Quand vous êtes parti de Paris, la gentille voyageuse qui était dans votre compartiment s'y trouvait-elle déjà ? »

« — Non, répondit l'interrogé. Elle n'est venue qu'en cours de route, et sans bagages. Elle avait l'air très courroucée. Elle est tombée sur la banquette en murmurant ce seul mot : « Imbécile ! »

« J'en savais assez. Je connaissais deux des principaux personnages de la « bande des valises », car je pensais bien que les voleurs dépassaient en nombre deux unités. »

« Le coup de la dispute de jeunes mariés, qui amusait tant les autres voyageurs, permettait le vol sans attirer l'attention sur ceux (le jeune marié et son épouse) qui volaient les valises et les couvertures. Oui, mais où disparaissaient ensuite lesdits bagages ? »

« Le lendemain je me retrouvai dans le rapide Paris-Strasbourg. Cette fois, le voyage s'effectua sans incidents. Il en fut de même pendant toute la semaine. »

Sesantant surveillés, mes bandits avaient-ils changé de réseau ?

Heureusement, il n'en était rien. Mais comme je ne voulais pas me faire repérer, je procédai à un maquillage soigné de ma personne. Je fis tondre barbe et moustaches, remplaçai ma tignasse acajou par une perruque blanche, endossai une soutane et je jouai ainsi le rôle d'un très vieux curé qui s'en retournait dans sa paroisse sur les bords du Rhin. »

« Soudain, alors que le premier service venait de sonner, du coin de mon compartiment que je n'avais pas encore quitté, je vis passer dans le couloir le jeune marié qui parlait tout seul en faisant des gestes secs et nerveux. »

« Le couple venait de jouer la fameuse scène de ménage qui avait tant amusé le petit monsieur de la semaine précédente. »

« Je me levai et prudemment suivis, d'assez loin pour tant, mon jeune homme. Je le vis entrer dans un compartiment et, vite, je m'engouffrai dans le précédent, qui était vide. »

« Là, je baissai la vitre donnant sur la voie descendante et me mis à la portière. »

« Je n'attendis pas très longtemps. Dix minutes après ma mise en observation, alors que le train ralentissait dans une courbe très prononcée, je vis une valise, un manteau et une mallette passer successivement par la portière du compartiment précédent et tomber de l'autre côté de la seconde voie. »

« Moins de trois minutes après cette scène, j'étais dans le compartiment voisin et, le browning sur la poitrine du jeune marié, je prouvai à mon bandit qu'il était découvert et qu'aucune résistance n'était possible. »

A Nancy, menottes aux poignets, mes deux filous, Albert et son amie Ernestine, Bébert et Titi, comme ils se surnommaient amicalement entre eux, prenaient le chemin du commissariat spécial. »

« Et la semaine n'était pas finie que toute la « bande des valises », neuf personnages, était sous les verrous. »

L'inspecteur M..., qui venait de me raconter cette amusante histoire, ajouta : — La gentille petite Titi a disparu de la circulation. Quant à Bébert, qui était un fils de famille, je crois bien que, sa peine purgée, il est allé mourir aux colonies. »

JEAN KOLB.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y croit. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 A.P.) Londres W1

Abandon de famille

(Suite de la page 4.)

La fin de l'affaire est là. Je vais l'y chercher. La dame aux petits cris indignés est au côté d'un grand gars flegmatique, au visage orné de « pattes » qui lui ombrent les joues. Elle lui a déjà conté l'affaire. Elle en est aux commentaires.

« Il a parlé de toi. Un amant ! Il disait aux juges que j'avais un amant ! Il parlait là-dedans comme chez lui. »

Et, avec un sourire heureux, de toute son inconscience de femme, elle explique :

« Il ne manque pas de toupet, tu sais. Enfin, ça y est ! »

Le type flegmatique, à son tour, daigne sourire. Voilà pourquoi Edmond V... aura un casier judiciaire.

A la « reprise », un monsieur aux yeux de myope derrière ses lunettes est debout

au pied du tribunal. Il bégaye d'émotion. Ses lèvres tremblent.

De l'autre côté, une sorte de paysanne habillée en dame, avec un incoercible accent auvergnat. On voit de drôles d'unions.

Il est fonctionnaire. Son avocat raconte l'histoire. La guerre. Il l'a faite. Il a eu une « marraine ». Lettre surprise. La femme a demandé la séparation de corps. Elle l'a obtenue. On a enlevé l'enfant à l'homme, pour le confier à la mère. Elle l'a retiré du lycée pour le mettre en apprentissage.

Le père ne compte plus. Les tribunaux n'osent jamais, dans les pires ignominies, frapper un homme de la déchéance de puissance paternelle. En fait, pour ce péché véniel, ce brave homme, lui, est déchu.

Par défaut, il a été condamné en 1919 à 800 francs de pension alimentaire. Il en gagnait 500. Il s'est endetté pour payer. Pendant douze ans, il a vécu sous la menace

du papier timbré, des huissiers, des saisies, du commissaire.

Il a donné ce qu'il avait, ce qu'il n'avait pas. Depuis quatre mois, il ne peut plus. L'enfant a vingt ans. Mais la pension, par la sorcellerie d'un avoué infernal, a été attribuée non à l'enfant, mais à la mère, qui la réclamera à pleins bras toute sa vie, à cette femme qui a gardé sa dot, qui est riche et qui arbore une orgueilleuse chaîne en or à triple tour, d'un goût désolant mais d'un symbole exact.

Le cas est tragique et sans issue. Si le fonctionnaire est condamné, il perd sa place. Et il ne peut pas ne pas être condamné. Il l'est : 100 francs d'amende. Il a le casier judiciaire. C'est fini. Il s'en va, hagard.

L'avocat essaie de vaines consolations.

Il n'entend pas. C'est un homme perdu. L'Auvergnate victorieuse s'éloigne, la poitrine en proue dans la soie craquante de sa robe des dimanches.

La pauvreté n'est pas un vice. Ce n'est qu'un délit.

..

Tous les cas sont les mêmes, chaque jour répétés. Mais cet être sans âme, qui lâcha, pour la fête, la femme et les gosses, celui-là, qui inspira le courroux généreux des Parlements, on peut le trouver dans la vie. On ne le trouve pas dans le prétoire. On n'y trouve pas, non plus, l'épouse trahie, la mère outragée. Pour elle, le désespoir, la misère et le silence.

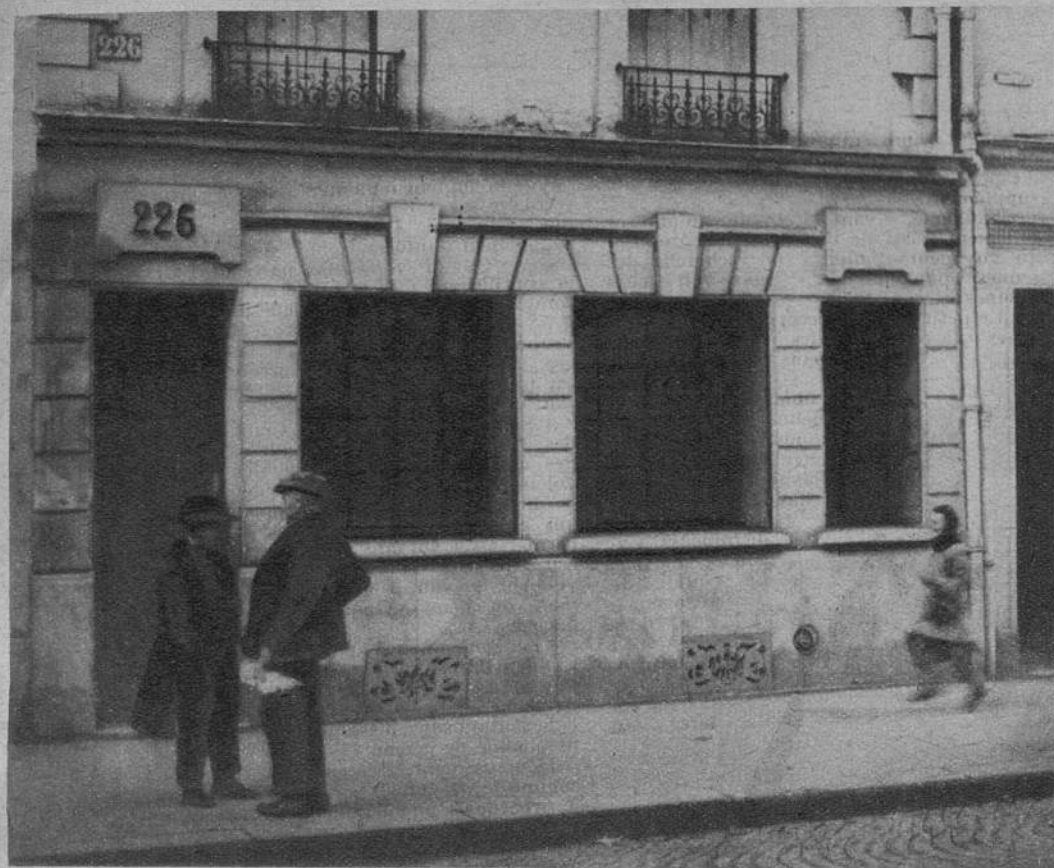
La loi nouvelle sur l'abandon de famille châtie la détresse, aggrave les haines, machine les chantages, sans jamais secourir les familles abandonnées.

Géo London, un jour, s'écriait :

« On ne dira jamais assez de mal de cette loi-là ! »

Le pire mal qu'on en puisse dire, c'est de raconter le mal qu'elle fait.

M. C.



La maison de tolérance où a travaillé la femme de Casas. (R.)

Six heures venaient de sonner à l'horloge de la mairie d'Andresy, lorsque Casas pénétra dans la boutique du coiffeur du quai.

Le quai, à Andresy, c'est toute la ville. Sur quelque deux cents mètres, des coquettes demeures sont alignées, le trottoir qui surplombe la Seine est planté d'arbres, c'est le centre du pays.

Casas en pénétrant, donc chez le figaro, s'exclama familièrement :

— Bonjour, messieurs... ça va ? Pouvez-vous m'appeler le passeur du père Louis.

Le barbier, sans se faire prier, descendit sur le pas de sa porte et donna quatre coups d'une grande trompe à auto.

Une minute après, une autre trompe, de très loin, répondit à l'appel.

— Il y en a bien pour un quart d'heure, fit Casas, servez-moi un pernod.

Car ce figaro « trompeur » est également cafetier. Une porte intérieure de la boutique donne dans une salle voisine agrémentée d'un beau comptoir et d'une étagère garnie des apéritifs de toute la terre.

La conversation languit, Casas semblait ne pas tenir à bavarder comme de coutume.

C'était un homme jeune, robuste, musclé, d'une trentaine d'années. Le visage pâle, le cheveu brun, une large cicatrice barrait son front; il était de ceux que l'on voit le soir rôder sur les boulevards extérieurs. On le surnommait Jojo, Jojo le Marseillais, bien qu'il fût né à Perpignan.

Enfin le passeur arriva, c'était Yves Ollivier, un gars breton à la moustache rousse.

— En voilà une heure pour arriver, fit-il.

Jojo lui paya un verre et tous deux montèrent dans une frêle barque.

A cette époque de l'année, à six heures, la nuit est déjà tombée. La barque glissa sur les eaux noires, fuyant les dernières lumières d'Andresy.

L'autre rive est une île, une longue île parsemée de guinguettes pour amoureux, pimpantes au printemps, qui ont poussé là, au milieu des grands arbres qui profilent leur ombre dans la Seine.

L'auberge du père Louis n'est pas là encore. Elle est dans une seconde île. Les deux hommes traversèrent donc la première entre une double rangée de hauts marronniers.

Le coin était désert, ils pressèrent le pas. Une nouvelle barque leur permit de traverser le second bras du fleuve.

La rive jusqu'au loin était abandonnée, pas une maison, pas une route, rien, si ce n'était, en face, une lumière tremblotante derrière la fenêtre de la salle de l'auberge.

— Nous y v'là, fit Yves.

Sans mot dire, Jojo sauta à terre. Quand il poussa la porte, il reconnut des visages de connaissance. M. Louis, sa femme, son père, qu'on appelle « le grand-père », et Langevin, un ouvrier menuisier en chômage.

La salle n'est pas bien grande : « zinc », trois tables, des chaises, à gauche la cuisine, au fond une véranda vitrée qui sert de cabinet particulier.

— Salut, m'sieur Casas, fit l'hôtière... vous venez pour quelques jours ?

— Peut-être, répondit évasivement Jojo. Il s'assit dans un coin sombre et demanda à boire.

— C'est drôle, confia la femme au père Louis, c'est drôle, d'habitude il est plus gai que cela.

Les patrons de l'auberge parurent : un couple puissant, solide. Lui est fort et grand avec une tête taillée à coups de serpe; elle, plus épaisse, relève ses longs cheveux blancs en une tresse folle qui retombe sur son épaule. Elle est pieds nus dans des

savattes et elle fume des cigarettes de gros gris.

Tous deux, les poings sur les hanches, sont les maîtres chez eux. Il le faut, avec la clientèle souvent spéciale qui fréquente leur établissement.

Ce coin perdu, lugubre l'hiver, semble être à des centaines de kilomètres de la capitale. Il est très apprécié par certains « hommes du milieu » qui viennent s'y mettre parfois au « vert ». Ces messieurs, pour se reposer du tumulte de Paris, louent une chambre chez le père Louis. Ils se lèvent tard, pêchent comme de vrais bourgeois, jouent à la belotte et boivent tard dans la nuit. C'est la bonne vie.

Une fois la semaine, « madame » arrive pour son jour de congé, on mange une bonne friture, et elle repart le lendemain matin pour sa discrète maison aux volets clos.

Ces « messieurs » se conduisent d'ailleurs, en général, en gentlemen, chez le père Louis... et l'été, même, lorsque quelques honnêtes commerçants viennent se mêler à la clientèle, ils sont corrects.

Mais l'hiver, dame, ils sont tout à fait chez eux. L'an dernier, un soir, la police cerna l'auberge... cinq dangereux voleurs d'autos furent ainsi arrêtés.

Mais revenons à cette nuit de la semaine dernière.

A 8 heures, Jojo se mit à table... il mangea peu.

— Ça ne va vraiment pas, risqua M^{me} Louis.

Et on ne fit plus attention à lui, une « manille » fut entamée dans un autre coin de la salle.

Dès 9 heures, Casas demanda qu'on préparât sa chambre.

— Toujours la même, n'est-ce pas.

Le grand-père alla allumer un peu de bois dans la cheminée de la misérable pièce. L'auberge construite en planches et en maçonnerie sommaire est composée de différents corps de bâtiments.

Le premier, mi-planches, mi-pierres, comporte la cuisine et la salle pour boire.

Le second, le plus confortable, tout en maçonnerie, est habité par les patrons et leur passeur.

Le troisième, enfin, éloigné d'une dizaine de mètres des deux premiers, est un réel baraquement où sont les chambres des clients.

Casas avait sa chambre dans celui-ci. Lorsque le « grand-père » revint, il roulait une cigarette entre ses doigts gourds.

— Te fatigue pas, lui lança Jojo, te fatigue pas, je vais t'en donner une toute faite... ce sera peut-être la dernière que je t'offrirai.

« Grand-père » accepta, mais chacun se regarda... Qu'avait donc Casas ce soir ?... La partie de manille reprit et Casas partit se coucher.

Tous respirèrent mieux lorsqu'il eut passé le pas de la porte.

Quant à lui, Jojo, il alla droit à sa chambre, ferma à clef la porte qui donne sur la cour et se déshabilla.

Dans son cerveau roulaient des tas de pensées sombres.

Il s'endormit.

A l'auberge aussi, chacun bientôt regagna son lit. A 10 h. 15, toutes les lumières étaient éteintes. Le sommeil avait envahi ce coin désolé.

Ce n'est que plus tard que le vent se leva. Doux d'abord, il prit l'ampleur soudain d'un ouragan. Il faisait grand bruit dans les arbres et le fleuve était remué par des vagues sourdes. La pluie se mit de la partie et tomba par rafales.

L'hôtel où Casas passa sa dernière nuit. (R.)

LE CRIME DANS LA TEMPÊTE

L'EXÉCUTION DE JOJO LE MARSEILLAIS

C'était à ne pas mettre le nez dehors.

Tout dans ce site abandonné, la tempête, l'éloignement de toute demeure, tout portait à penser aux sombres auberges de jadis, perdues dans les campagnes, du temps des diligences. Et le vent ne cessait de mugir, lorsque soudain M^{me} Louis fut éveillée par « Treize ».

Treize est un superbe barbet, c'est le chien de garde, il couche, enchaîné, dans la cour. Et Treize hurlait à la mort.

Sa voix n'était pas complètement couverte par le brouhaha de la tempête, et M^{me} Louis put même percevoir quelques chauchements secs, auxquels elle ne sut donner une signification.

Elle cherchait en vain le sommeil, quand une nouvelle fois elle prêta l'oreille.

— Louis... Louis... Louis...

C'était comme un appel au secours, elle reconnut la voix de Casas.

Louis... Louis... Louis...

Et les plaintes peu à peu faiblissaient.

Elle secoua son mari.

— Tu entends ? Tu entends, souffla-t-elle, transie par la peur.

Mais c'est Jojo !

D'un bond, ils furent debout. Ils enfilèrent un manteau et en toute hâte traversèrent la cour lugubre remplie des gémissements de Casas et des hurlements du chien. La tempête redoublait de violence.

Ils poussèrent la porte, et dans son lit Casas se tordait de douleur.

— Qui t'a fait cela ? demanda Louis.

Mais l'autre, dont les forces diminuaient d'instant en instant, répétait sourdement :

— Ma femme... ma femme...

Il mourut sans en dire plus. Louis ne sait encore s'il voulait accuser ou si sa dernière pensée allait plus simplement vers sa femme.

Yves Ollivier fut éveillé et alla quérir les gendarmes à Conflans.

Jojo avait le corps traversé de cinq balles de revolver.

Du boulevard de la Villette au boulevard de la Chapelle, il était bien connu, il n'était pas commode.

Le soir, au clair de lune, sous les voûtes du métro, maintes fois il eut des « explications » sanglantes avec de ses « collègues ».

Explications qui se déroulaient suivant les règles les plus sévères en vigueur dans le « milieu ».

Jojo savait sortir son couteau, et, dans sa main, la lame étincelante mettait peu de temps à pénétrer dans le ventre de l'adversaire.

Il était tatoué et plusieurs cicatrices zébraient son corps, attestant qu'il avait su se conduire en « homme » à plusieurs occasions.

L'histoire de Jojo le Marseillais ressemblait donc beaucoup à celles d'autres jeunes

hommes oisifs, dont le seul mérite est de soutirer de l'argent aux femmes.

Dès l'âge de dix ans, il est interné dans la colonie pénitentiaire de Mettré. Il s'en évade en juillet 1919. Le 3 novembre de la même année, il est arrêté à nouveau et réincarcéré.

Il reste à Mettré jusqu'à sa majorité. Depuis il a su se faire sa place. Plusieurs amies font leur triste métier pour son bon plaisir, et il épouse légitimement M^{me} Yvonne, sous-maîtresse de l'hospita-



Joseph Casas, exécuté chez lui, à Andresy.

lier établissement sis 226, boulevard de la Chapelle.

Il est condamné neuf fois, quatre fois pour vol, les autres fois pour rébellion à agent, coups et blessures, tentatives d'assassinat, etc.

Sa dernière condamnation date de mai 1932.

L'homme depuis est probablement pourchassé par celui qu'il a tenté de tuer et qui n'a été que gravement blessé.

Le sujet de ce « règlement de compte » ? Une femme sans doute... une femme qui traîne par les rues.

Jojo change de logis assez souvent. Enfin, il apprend que « l'autre » est sur ses traces. Un ami le prévient.

— Fais gaffe... Il a décidé qu'il t'aurait bientôt.

Casas comprend trop ce que cela veut dire. Un nouveau combat à la « loyale » ? Inutile de l'escompter; d'après les renseignements qu'il a, il devine qu'il sera abattu comme un chien.

Et, lundi soir, Jojo fait ses adieux aux boulevards extérieurs.

Il regarde avec amour et regret le va-et-vient, les filles qui gélent sous les portes et les bistrotis illuminés. Déjà l'hiver enveloppe tout cela de son voile trouble et pas-



sionnant. Cette atmosphère de mystère et de crainte où il vivait en roi, il va falloir la quitter...

Déjà, une fois, il se réfugia au Havre, mais, cette fois-ci, il sent qu'il lui faut partir pour longtemps.

Un copain... deux copains... trois... dix copains.

— Adieu, les gars.

L'homme « fortiche » bat en retraite, avec chaque ami il boit un verre.

— Patron, la dernière tournée.

Et on boit.

A 11 heures, il est ivre... complètement ivre.

Comme il doit passer cette dernière nuit avec sa femme, il gagne un hôtel meublé, 236, boulevard de Belleville. Il s'endort tout habillé. Sa femme sait qu'il est là. Dans la nuit, elle le rejoint. Tous deux se lèvent tard le lendemain matin. A midi, lui quitte l'hôtel. Il va à Aubervilliers, 43, sente du Goulet, dans la chambre d'un ami actuellement en prison.

Il avait dit à sa femme qu'il comptait coucher là, mais, pour mieux dépister ses poursuivants, il fuit également Aubervilliers et arrive à 6 heures du soir à Andresy.

Il ne peut quitter la région parisienne

avant le lendemain, car il attend de l'argent. Ceux ou celui qui en veulent à la vie de Jojo n'ont pas été dépistés. Ils connaissent les habitudes de Casas. D'ailleurs, tout le jour, celui-ci, sans le savoir, a vraisemblablement été suivi.

A la nuit, ils volent une auto... ils partent. Ils arrivent tout près de l'auberge, non par Andresy, mais par Achères. Ils abandonnent la voiture, tous feux éteints, au lieu dit la Croix d'Achères. Des passants la remarquent, mais omettent de relever son numéro.

Il est entre 11 heures et 11 h. 30. La tempête dont il a déjà été question souffle avec rage.

Les agresseurs — ils sont vraisemblablement trois, dont une femme — arrivent à l'auberge sans avoir été vus.

L'un deux frappe au carreau.

— Jojo ! c'est moi... ouvre !...

Casas a cru entendre une voix amie ; imprudemment et dans un demi-sommeil, il s'est levé. A peine a-t-il entre-bâillé la porte qu'il reçoit à bout portant la décharge d'un revolver.

Il a été exécuté. Une balle à la jambe. Trois au ventre, une à la poitrine.

Cela a duré quelques secondes à peine. Et, tandis que le barbet hurlait à la mort,

les meurtriers disparaissaient grâce à l'obscurité complice.

Quelques instants plus tard, l'auto fuyait à toute vitesse... on ne devait plus retrouver sa trace.

Le lendemain, mercredi, l'auberge fut littéralement envahie par les enquêteurs, juge d'instruction, substitut, greffier du parquet de Versailles, le médecin-légiste Detis, M. Gabrielli, chef de la première brigade mobile, les inspecteurs Norest et Marc, le capitaine de gendarmerie de Saint-Germain, Chamouton, le brigadier Bourgoïn, les gendarmes Foveau et Picque... et les journalistes.

A la tombée de la nuit, un cercueil de bois blanc fut disposé sur une barque. Les eaux de la Seine étaient calmes, très calmes, les rives s'estompaient derrière le voile d'une brume légère, et, dans le silence de cette fin d'après-midi, un passeur dirigea le bachot vers Conflans.

On vit peu à peu le triste convoi disparaître à un coude du fleuve.

Rien ne rappelait plus le drame, à l'auberge du père Louis.

PHILIPPE ARTOIS.

volets clos, tout le monde, sans doute, dormait encore.

Une demi-heure s'écoula ainsi. Et la colère du père, bien loin de s'amoinrir, augmentait au contraire, à mesure que fuyait le temps.

— Je les aurai, je les aurai !

Des idées de meurtre, de vengeance lui passaient par la tête. Une effroyable pensée le torturait : pourquoi l'avait-on chassé de chez lui et pourquoi son fils était-il resté près de sa mère, malgré les durs propos que les fournisseurs tenaient sur leur compte.

Un inceste, son fils ? Pourquoi pas, après tout ! Il ne se révolta même pas à l'évocation de cette chose effroyable. Mieux, il crut avoir compris les raisons de la bizarre façon d'agir qu'avait sa femme à son égard.

Pour la dernière fois, il déclara, à haute voix :

— Je les aurai.

Un voisin, qui se levait, l'entendit mais ne saisit pas ce que ces trois mots, insignifiants en apparence, contenaient de sourdes menaces.

Pourtant, la mort déjà rôdait autour du logis des Martin.

Il était sept heures trente, environ, lorsque la porte de la maison s'ouvrit.

Heureux de vivre, sifflant un air à la mode, le jeune Pierre dégringola d'un bond les cinq marches du perron. Puis, face au soleil, il s'étira.

— Belle journée, dit-il, je vais pouvoir... Il ne termina pas sa phrase. Devant lui son père dressait son imposante stature.

— Papa !

— Mauvais fils !

Cédant, Martin brandissait son revolver. Comprenant le danger terrible que courrait sa mère, le jeune homme se mit à crier et se sauva vers la porte du jardin, appelant une voisine qui, à sa fenêtre, secourait un tapis et la priant d'aller chercher le garde champêtre.

La scène, alors, ne dura pas longtemps.

A bout portant, après l'avoir rattrapé et appuyé brutalement contre le mur, Martin tira deux balles de revolver dans la tête de son fils. Ayant lâché le corps, il le vit s'écrouler, dans une mare de sang.

Au bruit des détonations, sa femme était sortie. Il la saisit, sur le seuil de la maison la coucha sur le sol et, ayant appuyé le canon de son arme sur le front, tira.

Mme Martin fut tuée sur le coup et des cheveux ensanglantés restèrent collés au canon du brownie.

A leurs fenêtres, des voisines s'évanouissaient...

— Je les ai eus ! hurla Martin, en jetant son arme.

Il s'élança dans son ancienne demeure fouilla un tiroir, prit un vieux revolver modèle 1874 et, l'ayant placé sur sa poitrine, toucha la gâchette.

Une seconde plus tard, l'action judiciaire était éteinte : Gustave Martin avait rejoint dans la mort les deux êtres qu'il avait aimés et dont il était devenu jaloux, ses deux victimes qui gisaient dans le jardin ensanglanté.

Des témoins du drame qui avaient assisté, impuissants, à travers la grille, à la scène tragique accouraient.

Le meurtrier avait laissé deux lettres : l'une au frère de Mme Martin, professeur d'une école supérieure du Puy-de-Dôme, l'autre à M. Deberne, avocat à Niort.

Mais, dans aucune d'elles, il n'expliquait exactement le mobile de son crime.

— Je les aurai et me ferai justice ensuite, disait-il simplement.

Saura-t-on jamais pourquoi il tua ? Jalousie ? Sans doute. Jalousie basée sur l'adoration qu'avait le fils pour sa mère ? Peut-être...

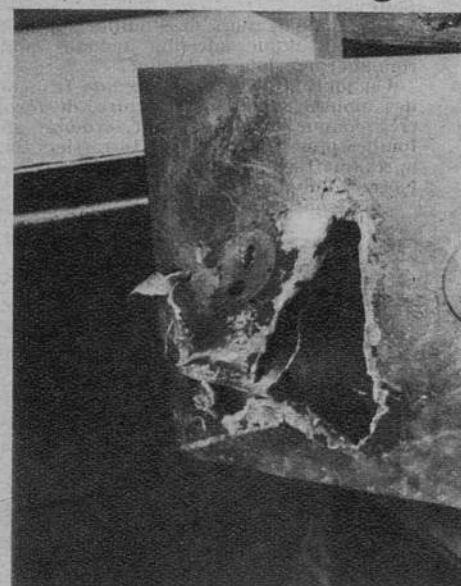
On en parle, à voix basse, dans le quartier. On prétend... On insinue...

— Dame ! c'était à prévoir !

Au lycée Fontanes, les élèves de mathématiques spéciales regrettent la disparition du plus charmant des camarades et maudissent l'assassin : son père !

GEO GUASCO.

Un cambriolage audacieux à la Plaine-Saint-Denis



Des cambrioleurs d'une race audace, et d'ailleurs spécialisés dans l'arrachement des portes de coffres-forts, ont opéré dans les bureaux de la gare de la Plaine-Saint-Denis. Ils se sont attaqués, au moyen d'une chignolle, aux deux coffres-forts, qui ne leur ont pas résisté longtemps. Mais le butin a été maigre : 819 francs en tout ! Mais il s'en est fallu de peu que l'affaire devint magnifique. La veille, le coffre contenait 600 000 francs ! De gauche à droite : le coffre-fort, l'échelle qui a servi au cambriolage, la fenêtre qui a été forcée. (Rap.)

Le crime du Délai

(De notre envoyé spécial.)

DEPUIS longtemps, à Saint-Florent, près de Niort, on prévoyait le drame.

Les voisins savaient, tout au moins, que l'accord ne régnait pas dans le ménage de Gustave Martin, employé au syndicat d'électricité, installé dans une agréable villa, au n° 161 de l'avenue Saint-Jean.

Et pourtant !...

On avait parlé, autrefois, d'un mariage d'amour, lorsque Gustave Martin, sympathiquement connu dans la région, avait demandé la main d'une institutrice du pays, Paulette Rysel, issue d'une honorable famille d'universitaires.

Un brave homme, que Gustave Martin, disaient ceux qui, le soir, au café du Commerce, devenaient ses partenaires, au billard, au piquet ou à la belotte.

— Et quelle gentille femme que M^{me} Martin ! répétaient les commères.

Au fait, on les estimait, les jalousait quelque peu, parce qu'ils étaient heureux, et on ne les critiquait point trop.

Une bonne famille, disait-on, lorsqu'on voyait passer, le soir, après dîner, M. et M^{me} Germain, que suivait respectueusement leur fils, Pierre, élève de mathématiques au lycée Fontanes, de Niort, un beau garçon de dix-huit ans.

Pierre Martin, élevé sévèrement par un père à cheval sur des principes vieillots, était, de l'avis de tout ceux qui le connaissaient, le modèle des enfants.

Son seul tort était d'être doté d'un physique agréable et de faire retourner, sur son passage, les employées des magasins nombreux qui se trouvent avenue Saint-Jean.

C'est pour cela, paraît-il, que son père ne l'aimait pas.

Il le lui reprochait, parfois, devant témoins, en des termes brutaux, si brutaux que M^{me} Martin, blessée dans son amour maternel, intervenait énergiquement.

On se battait même, chez les Martin.

Au lycée Fontanes, Pierre ne comptait que des amis. Intelligent, serviable, toujours prêt à se dévouer pour ses condisci-

ples, il était, en même temps, estimé de ceux-ci et de ses maîtres.

Seulement, dans le quartier où il habitait, les bruits les plus divers circulaient à son sujet. On supposait, on insinuaient, on calomniait aussi, sans doute...

— Le petit Martin ? un bien gentil garçon. Mais il paraît que son vrai père n'est pas celui que l'on croit. Le mari de sa mère l'a reconnu, par bonté d'âme et par respect pour celle dont il avait fait son épouse ; mais, au fond, il sait bien que ce n'est pas son fils.

— Ça, c'est extraordinaire ! Un couple si uni ! M^{me} Germain n'aurait donc pas eu toujours une conduite irréprochable ?

— Au début, si. Mais, depuis lors, il a passé de l'eau sous les ponts. On connaît, dans les parages, quelques-uns des amants de M^{me} Martin. Figurez-vous qu'un jour...

Ainsi, bavards et médisants s'en donnaient à cœur joie.

Et, somme toute, ils avaient raison, car, il faut bien le reconnaître, l'existence de la femme de l'employé n'avait pas toujours été exempte de reproches. Au début, lui, brave homme, avait pardonné. Une fois, deux fois ; il avait attendu patiemment, espérant que sa femme finirait par reprendre le droit chemin.

Ensuite, il s'était lassé et, après de vaines et ultimes tentatives, il avait demandé le divorce.

C'est depuis ce jour-là qu'il menait une étrange existence, depuis que son procès en instance était engagé. Ayant élu domicile dans son garage, voisin de son domicile, Martin y avait installé un lit sommaire, fait de sacs bourrés de chiffons et soutenus par des piquets. Il se nourrissait d'une cuisine plus que sommaire, préparé par lui-même.

De plus, il s'était mis à boire, abandonnant volontairement et brusquement les louables habitudes de tempérance qu'il respectait depuis bientôt trente ans.

Sa femme n'avait pas protesté. Devenue l'ennemie irréductible de l'homme qu'autrefois elle avait aimé, M^{me} Martin ne lui adressait plus la parole et semblait l'ignorer.

Son fils Pierre, conseillé par sa mère,

avait la même attitude. Lorsqu'il partait de chez lui, une serviette sous le bras, et qu'il croisait l'auteur de ses jours, il rougissait, baissait les yeux et accélérail son allure. Et l'homme, douloureusement, essuyait la larme qui venait à ses paupières rouges par des nuits d'insomnie.

L'atmosphère, on le voit, était propice au drame. On le prévoyait. On l'attendait presque. Il se produisit jeudi dernier.

Le soleil brillait, mettant un reflet d'or dans les arbres jaunés par l'automne. Ayant quitté l'étrange couchette où il reposait, Gustave Martin se prit à réfléchir, appuyé à la porte du garage.

« Qu'allait-il faire ? Il aimait encore sa femme, son fils surtout et, pourtant, le destin allait les séparer, puisque le divorce, d'un jour à l'autre, allait être prononcé. »

A cette pensée, son caractère violent et ombrageux se révolta.

— C'est impossible, impossible, impossible ! Il scandait les syllabes pour dire cela, et, soudain, il se mit à marcher de long en large, nerveusement, comme un fauve qui cherche à s'évader de la cage où il est prisonnier.

Il lui fallut de longues minutes avant qu'il prit une décision.

Sept heures à l'église voisine lorsqu'il se redressa, une lueur mauvaise dans son regard d'honnête homme.

— Je les aurai, murmura-t-il.

Ayant pris un revolver placé dans son automobile, il se dirigea vers le mur qui le séparait de sa propriété. Enjamber les deux mètres de pierre fut pour lui chose facile. Quelques secondes plus tard, il était au milieu des arbres qu'il connaissait bien, qu'il avait soignés, foulant l'allée où, en temps meilleurs, il avait joué avec son fils Pierre, son fils qui, maintenant, à en croire les racontars qu'il avait entendus dans le quartier...

A cette idée, sa main se crispa sur la crosse de son arme et il répéta, en grinçant des dents :

— Je les aurai !

La maison était silencieuse. Derrière les

Horoscope Gratuit

Vous ne devez plus ignorer VOTRE DESTINÉE

Le célèbre professeur KEVODJAH affirme que chacun peut améliorer son sort et atteindre le bonheur en ayant recours à l'astrologie. Afin de prouver l'exactitude de son affirmation il offre de dévoiler l'avenir à tous ceux qui lui en feront la demande.

Il vous renseignera sur les personnes qui vous entourent, vous indiquera le chemin à suivre pour obtenir la réalisation de vos désirs et réussirez dans vos entreprises : Affaires, mariage, spéculations, héritages...

Il connaît également les secrets de l'Inde mystérieuse qui vous permettront de vous faire aimer sûrement de l'être choisi.

N'hésitez pas à lui envoyer de suite vos Nom, adresse et date de naissance, auxquels vous pouvez joindre 2 fr. en timbres pour frais d'écriture. Il vous adressera sous pli discret et fermé une étude gratuite dont vous serez émerveillé.

Professeur KEVODJAH, service VUM 80, rue du Mont-Valérien, SURESNES, Seine.

Les faux monnayeurs se divisent en deux catégories : les modestes qui se contentent de fabriquer des jetons de un ou deux francs, en un mot de la monnaie divisionnaire ; et ceux qui voient les choses en grand : les contrefacteurs de billets de banque.

Ces derniers sont les aristocrates du crime. Presque toujours ils ont de l'intelligence et du talent — on l'a vu récemment encore au cours des débats du baryton faussaire marseillais. Ils atteignent — plus souvent qu'on ne le croit — à des résultats stupéfiants de perfection.

On sait que de temps en temps, la Banque de France change le filigrane de son papier, mais on ignore généralement pourquoi.

En voici la raison :

Certain jour, le Régent de notre institut financier reçut dans son cabinet la visite d'un employé supérieur qui, en proie à une émotion visible, lui tendait deux billets de mille francs en le priant de les examiner.

Avec stupeur, le financier constata qu'ils portaient la même numérotation. L'analyse et l'examen le plus minutieux ne permirent d'établir aucune différence entre chacun de ces deux billets, non plus qu'entre eux et les autres billets provenant du même

tirage. Pâte, filigrane, impression, poids, sonorité, on sait que les employés de banque, pour éprouver les billets, se fient autant à leurs oreilles qu'à leurs yeux ; ils affirment pouvoir reconnaître un faux billet rien qu'en le faisant « claquer » entre leurs doigts ; tout était absolument identique.

On décida de garder le secret, et une étroite surveillance fut établie à tous les guichets des établissements de crédit.

Peu après, un jeune homme fort élégant effectua, dans une grande banque, un dépôt de fonds sous forme de coupures de mille francs. L'un des billets qu'il remit portait le même numéro que les deux billets précédemment saisis. Il fut soumis à une rigoureuse observation à la suite de laquelle les soupçons se changèrent en certitude : le billet était faux.

Le jeune homme fut mis en état d'arrestation ; après de longues dénégations, il se décida à avouer. C'était lui le coupable !

Graveur et chimiste de talent, il avait su reconstituer patiemment les procédés de fabrication de la Banque de France, copier les vignettes avec une stricte fidélité. Il déclara avoir déjà écoulé une cinquantaine de faux billets.

Quand on lui présenta ceux qui avaient révélé la supercherie et qu'on le pria de

désigner lequel était authentique, il éclata de rire :

— Mais ils sont aussi faux l'un que l'autre, s'écria-t-il.

Et, de fort bonne grâce il indiqua une cachette où l'on retrouva en effet, entre plusieurs échantillons falsifiés, le modèle original.

Cet incident ne fut jamais connu du grand public, et cela pour deux raisons.

D'abord, il aurait porté atteinte au crédit de la Banque de France en jetant la suspicion sur ses coupures, monnaie fiduciaire reconnue imitable. Ensuite le faussaire n'avait pas imité que les numéros d'une seule série. Il ne consentit à indiquer toutes ses falsifications et toutes ses cachettes qu'en échange de sa libération, qu'on dut lui accorder par une infraction aux lois que les circonstances rendaient impérieuse.

Et c'est depuis cette époque que le filigrane de la Banque de France fut modifié.

Le faux monnayeur s'en était tiré à bon compte. Il est à présumer que la justice de nos pères lui aurait réservé beaucoup moins de clémence.

Sous Dioclétien, on l'aurait brûlé vif. Sous Charles le Chauve, on lui aurait tranché la main droite ; durant la période féodale, on lui eût coupé les oreilles ou crevé les yeux ; on l'eût condamné à la pendaison ou à subir le supplice qui fut infligé, en 1486, à un orfèvre tourangeau.

Cet orfèvre, Louis Secrétain, convaincu du crime de fausse monnaie, avait été condamné à être bouilli vif, puis pendu.

Le jour du supplice, il fut amené de la prison sur la place Foire-le-Roi, à Tours, où l'on avait installé sur un brasier une immense chaudière remplie d'eau. Le malheureux fut garrotté et jeté par le bourreau dans la cuve. Mais l'eau n'avait pas atteint tout à fait le degré d'ébullition et,

en se débattant, le patient se dégagea de ses entraves.

Il reparaissait à la surface de l'eau, tendant à la foule muette d'épouvante des bras suppliants, et criant : « Miséricorde ! Miséricorde ! Jésus ! Miséricorde ! »

Le bourreau, armé d'une fourche en fer, lui en assénait de furieux coups sur la tête pour le forcer à se reposer au fond de la chaudière où l'eau commençait à bouillir.

La foule et les juges eux-mêmes, apitoyés, puis révoltés, transportés d'horreur, finirent par crier :

« A mort le bourreau ! »

Il s'ensuivit une bagarre formidable au cours de laquelle le bourreau fut tué et Secrétain délivré.

L'infortuné, à demi cuit, fut transporté dans une église voisine, où il trouva un asile, jusqu'à ce que la grâce du roi, ému par le récit de cet épouvantable supplice, vint le rendre à la liberté. Mais il ne survécut pas à ses horribles blessures.

La différence entre les traitements que subirent Secrétain et le faux monnayeur de la Banque de France suffit amplement à démontrer combien nos traditions se sont affaiblies depuis le xve siècle.

La coupable industrie de la fausse monnaie est vieille comme le monde, ce qui est une façon de parler. Elle remonte à la plus haute antiquité, ainsi que le prouve cette plaisante aventure survenue, voici quelques années, à un excellent archéologue poitevin.

Il pratiquait alors des fouilles sur l'emplacement d'une ancienne colonie gallo-romaine, non loin de Ligugé.

Un jour, il découvrit dans une tranchée des moules en terre réfractaire, de forme très connue de lui. Ayant ordonné des fouilles plus profondes, les terrassiers, peu après, mettaient à jour un véritable trésor. Notre homme examine une des pièces :

— Ce sont, déclara-t-il, des pièces comme

Histoires de faux Monnayeurs

Trois phases de l'impression d'un faux billet de banque de 100 fr. français.



Machine servant à imprimer les faux billets de banque.

en fabriquaient certaines tribus gauloises vers le temps de la conquête de Jules César.

Glorieux de sa trouvaille, mais désintéressé, il en fit don à la collection numismatique de sa ville natale.

Or, à quelque temps de là, il fut cité à comparaître comme témoin dans une affaire d'escroquerie. L'accusé était un de ses anciens terrassiers. Il était prévenu d'avoir vendu à un riche amateur des environs, comme antiques et authentiques, des pièces de plomb grossièrement fondues.

A l'audience, tout s'expliqua. La bonne foi du terrassier n'était pas douteuse. Les pièces qu'il avait eu le tort de s'approprier indûment provenaient bien des fouilles de Ligugé... Mais, chose qu'il ne pouvait soupçonner, elles étaient apocryphes. L'archéologue était tombé sur un atelier de fausse monnaie gallo-romain; et des spécialistes avisés avaient découvert la fraude qui lui avait échappé.

Nous connaissons fort peu de choses sur la vie et les mœurs des faux monnayeurs gallo-romains, et cela n'est pas étonnant. Mais nous ne sommes guère plus renseignés sur les particularités de l'existence des faux monnayeurs actuels.

A vrai dire, il est peu de métiers qui exigent davantage l'isolement et le mystère. C'est généralement dans une cave, dans un sous-sol, qu'ils se livrent à leurs petits travaux.

Une fois arrêtés, les faux monnayeurs se prétendent presque toujours anarchistes. Voler est infamant; se révolter ne déshonore pas!

Il est juste de dire d'ailleurs que les faux monnayeurs ne sont pas sans offrir quelque analogie avec les anarchistes bon teint.

On raconte qu'un jour — une nuit plutôt — la police, prévenue, organisa une descente dans un repaire d'anarchistes.

Le dénonciateur anonyme signalait que, chaque soir, entre dix heures et minuit, des individus aux allures équivoques s'introduisaient dans les caves d'une minoterie abandonnée; là, ils tenaient d'inquiétants conciliabules, au cours desquels on entendait retentir de sourdes détonations; parfois des lueurs soudaines projetaient jusqu'aux soupiraux des éclairs étranges.

Des inspecteurs de police, choisis parmi les plus intrépides, se dirigèrent vers la minoterie.

De loin, ils perçurent en effet comme une rumeur d'explosions régulièrement espacées; en s'approchant davantage, ils aperçurent des clartés aux fulgurations verdâtres. Plus de doute... Il s'agissait bien d'anarchistes.

Un policier parvint, en rampant, jusqu'au soupirail et regarde. Il revient vers son chef: les anarchistes étaient des faux monnayeurs. Les détonations entendues n'étaient que des coups de marteau, grossis par la peur; et quant aux sinistres éclats de lumière, le feu qui maintenait dans les creusets le métal en fusion les expliquait suffisamment.

La bande fut capturée au grand complet et les inspecteurs se félicitèrent in petto d'avoir eu à déployer plus de bravoure qu'ils n'avaient couru de risques véritables.

J.-C. DAMIENS.

Nouvelles Primes AUX Abonnés français DE Police-Magazine

Primes n° 1. — SIX MOU-CHOIRS chemisier, grande taille (45x45), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes blanches.

Prime n° 2. — SIX MOU-CHOIRS chemisiers grande taille (45x45), bel ourlet à jours, batiste d'Irlande, vignettes couleurs fantaisie.

Prime n° 3. — UN BRIQUET AUTOMATIQUE, fabrication soignée, nickelé et estampillé.

Pour chaque prime, frais de port et d'emballage: 1 fr. 50.

BON de 10 Francs valable pour l'achat du porte-mine "Eversharp"

(Voir annonce parue dans le N° 88.)

VOUS POUVEZ RÉUSSIR EN TOUT

...en développant la puissance insoupçonnée qui est en vous et qui par la volonté vous conduira au succès.

Les forces psychiques ne sont plus maintenant l'apanage exclusif de quelques rares initiés s'en servant suivant leur instinct pour le BIEN ou pour le MAL. Aujourd'hui, grâce à une méthode simple, tout le monde peut posséder les sciences du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion aussi bien que de l'influence personnelle et, grâce à elles, arriver au SUCCÈS.

Si vous voulez RÉUSSIR, VAINCRE,

RETIRER DE LA VIE LE PLUS D'AVANTAGES POSSIBLE, L'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE vous aidera, et pour cela son service de propagande distribue gratuitement 25 000 exemplaires de son ouvrage: LE DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS MENTALES.

Ce livre, d'un puissant intérêt, illustré de superbes reproductions photographiques, vous montrera comment, en peu de temps, sans rien changer à vos occupations habituelles, vous parviendrez à développer votre VOLONTÉ, votre MÉMOIRE, CORRIGER LES MAUVAISES HABITUDES que vous pouvez avoir, et acquérir le POUVOIR MAGNÉTIQUE qui vous permettra d'IMPOSER VOTRE VOLONTÉ, même à DISTANCE.

Des milliers de personnes, sans distinction de condition sociale, d'âge, de sexe, y sont parvenues; suivez donc leur exemple et écrivez aujourd'hui même à l'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE (Dpt 532), 36 ter, rue de la Tour-d'Auvergne, à PARIS (IX^e) en ajoutant, si vous le voulez bien, 3 fr. en timbres-poste pour couvrir les frais de correspondance et de port.

A DÉCOUPER ***** 532 *****
Veuillez m'expédier GRATUITEMENT et sans ENGAGEMENT DE MA PART votre ouvrage: DÉVELOPPEMENT DES FACULTÉS MENTALES

Nom..... Prénom.....
Rue..... N°.....
à..... Départ.....
Indiquer si vous êtes M^{me}, M^{lle} ou Monsieur.



En Réclame Quantité Limitée

Beau Carillon WESTMINSTER

Mouvement 4/4 indécomptable, sonnerie puissante et harmonieuse, 8 gongs, 8 marteaux en accord parfait. Ébénisterie de choix sculptée dans la masse. Cadran argenté. Glace biseautée.

GARANTI 10 ANS

Valeur réelle 500 Fr.

25^{frs} PAR MOIS

Catalogue Général Franco

BULLETIN DE COMMANDE BE

J'achète aux Ets CAMP, Paris, un carillon Westminster: hauteur 70 cm, chime clair ou foncé façon noyer, du prix de 375 frs. payables 25 frs par mois au compte de Chèques-Postaux PARIS 505-51. Un bulletin de garantie accompagnera l'envoi.

Je joint... frs. montant de la 1^{re} mensualité et des frais d'emballage et d'expédition suivants:

18 frs pour la France - 36 frs pour: Corse, Algérie et Tunisie.

Fait à... le... 1931

Nom et prénom..... Signature.....

Profession ou qualité.....

Domicile.....

Gare.....

Ets CAMP, 1, Rue Borda, PARIS (3^e)

VIENT DE PARAÎTRE :

L'Almanach de Gens qui rient pour 1933

128 pages, 10.000 lignes de texte, nouvelles, dessins, amour, gaieté

EN VENTE PARTOUT : 4 Francs

Envoi franco contre la somme de 4 francs (Étranger: 5 fr.) adressée à l'Administration de GENS QUI RIENT, 30, Rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Le Relieur "Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS
EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent COMPLÈTEMENT À PLAT.

ILS PEUVENT ÊTRE ENLEVÉS ET REMIS À VOLONTÉ.

PRIX : En vente à nos bureaux... 9 fr.
Envoi franco: France... 11 fr.
Étranger... 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de POLICE-MAGAZINE, 30, Rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e). — AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT.

Le Super
Hétérodyn
de Grand Luxe

GARANTI
2 ANS

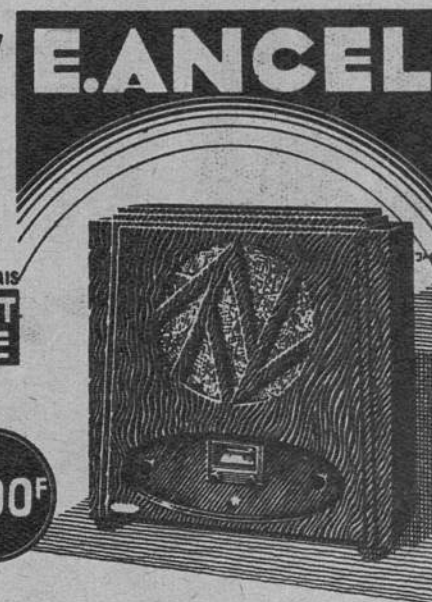
CONSTRUIT ENTièrement AVEC DU MATÉRIEL FRANÇAIS
GRANDE SENSIBILITÉ ET
SELECTIVITÉ EXTREME

TOUS SECTEURS ALTERNATIFS OU CONTINUS
TOUS LES POSTES EUROPÉENS
SANS ANTENNE NI TERRE

COMPLÉT EN ORDRE DE MARCHÉ
À CRÉDIT 350^{fr} A LA COMMANDE
ET 12 MENSUALITÉS DE 200^{fr}

2500^{fr}

E. ANCEL, CONSTRUCTEUR
83, RUE DE ROME, PARIS. TEL. WAGRAM 56-21



G.7

Pour Maigrir

Prenez les PILULES GALTON le meilleur amaigrissant
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger.
Le flacon avec notice, contre remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10^e

INFAILLIBLEMENT avec l'ERRADIANT
envoyé à l'essai, vous
soumettrez de près ou
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^{me} GILLES, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N° 4.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir?
CONSULTEZ Mme Thérèse Girard,
voyante célèbre, diplômée. Expérience sous contrôle scientifique,
connue du monde entier pour ses prédictions
et ses conseils. 78, avenue des Ternes,
Paris (17^e), de 1 h. à 7 h. Cour, 3^e étage.

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pend.
loisirs 2 sexes. Partout. Écrire:
Manufacture PAX G., à Marseille.

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.



Fabr. d'accordéons, d'instruments de musique et de phonos
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 606

C'est à l'Ecole Spéciale d'Administration seule
28, Bd des Invalides, Paris-7^e que l'on a volume gratuit,
128 pages, documentation complète, France, Colonies, Carrières

DE L'ÉTAT

L'ENNUI C'EST LA MORT!
POUR RIRE FAIRE RIRE

Demandez les catalogues Farces
Attrapes, Surprises, pour Soirées
et dîners, Chansons, Monologues,
Prestidigitation, Physique, Magie,
etc. 2 fr. Se recommander du journal
N. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris.
Maison fondée en 1908.

VOTRE AVENIR vous sera dev. grâce
à la myst. et célèbre
voy. AUGUSTALES. Env. date, mois, nais.,
prén. et 5 fr. pour frais d'écritures et de port.
Extraor. par ses prédic., fixe date évén., guid.,
cons. et dev. tout. Bulletin-not. grat. Écrire
M^{me} AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta,
à LILLE (Nord).

DÉTATOUAGE

sans piqure, sans acide, sans électricité.
PRODUITS — MÉTHODE DIOU
Montreuil-sous-Bois (SEINE)
17, Rue des Bons-Plants, 17.



100 Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes,
travail assuré. Manuf. VULCAN, 10, Lyon

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante
M^{me} MARY, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

MONSIEUR connaît secret ra-
dical pour toutes
souffrances morales, neurasthénie, obsession,
angoisse, timidité, désordre intime, peur,
jalousie, etc. Envoyer 20 francs et timbre
à M. SERVANTES, 21, rue Bressigny,
ANGERS (Maine-et-Loire).

Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.



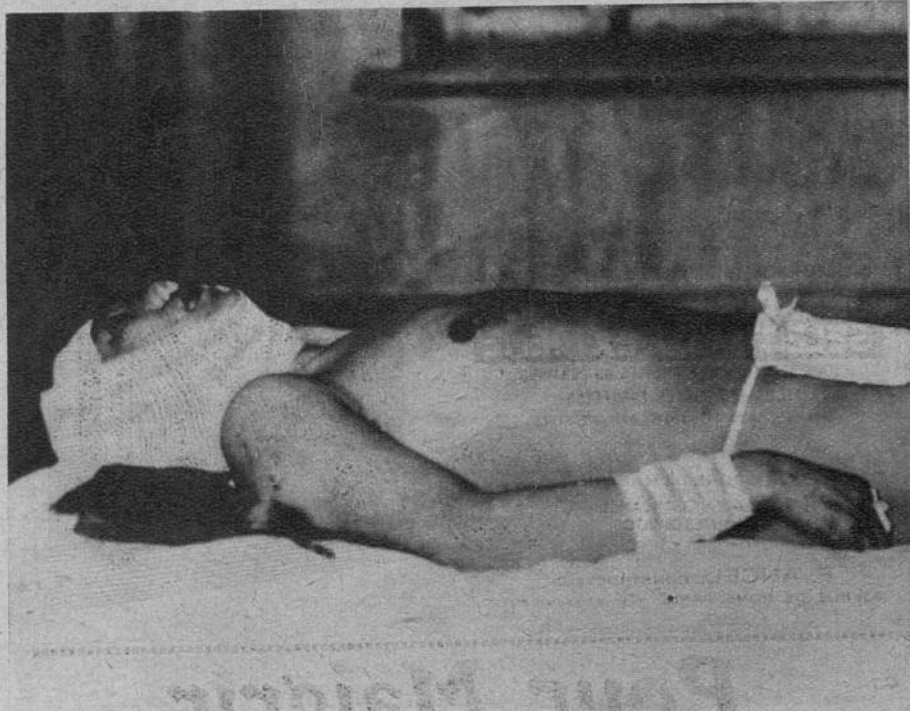
L'affaire Duniowski va entrer dans une phase nouvelle. La mise en liberté provisoire du chimiste polonais a été refusée à M. Duniowski, qui vint la réclamer, avec ses quatre enfants, dans les couloirs du Palais de justice. (R.)



Dans une imprimerie de Lille, M. Yvonne Vauderspiegel (vingt-huit ans) a blessé de plusieurs coups de revolver son directeur, M. Gaston Dhilly, qui a succombé à l'hôpital. Voici la meurtrière (R.)



L'affaire de la Hofra vient de s'ouvrir devant la Première Chambre de la Cour d'appel de Paris. On reconnaît: 1° M. Rosenmark; 2° M. Millerand; 3° M. Flach; 4° M. Oustric; 5° M. Gualino. (Rol.)



Voici la dépouille mortelle du général Chang-Tsung-Chang, assassiné en chemin de fer. Le général, considéré comme le dictateur de la Chine du Nord, était une personnalité essentielle de la Chine moderne. (S. G. P.)



Aux Assises de la Seine s'est ouvert le procès de deux bandes de cambrioleurs. Six accusés. A leur actif, le cambriolage de la gare des Batignolles et la tentative contre le coffre du Paramount.



Au cimetière Montparnasse, M. Chiappe, préfet de police, dépose une couronne devant le monument consacré aux victimes du devoir.



Lord Howard of Effingham est accusé d'avoir écrasé, près de Maidenhead (Angleterre), avec son automobile, un nommé Georges Hawkes. Voici le lord arrivant à l'audience. (W. W.)



Voici, avec son mari et meurtrier, M. Hintze, la cantatrice Bindermagel blessée gravement à coups de revolver, alors qu'elle venait de chanter la Walkyrie. Etat très grave. (R.)